

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 1

**DOCUMENT DE
PERFORMANCE**

**ANNEXE AU PROJET DE LOI
N°011/2018 DU 18 MAI 2018**

**PORTANT LOI DE FINANCES
RECTIFICATIVE POUR 2018**



ANNEXES

TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions générales de la Situation Économique et Financière 2018 – 2020

Annexe 2 : Document de Performance

- . 01 Présidence de la République
- . 03 Assemblée Nationale
- . 06 Conseil du Fampihavanana Malagasy
- . 11 Ministère des Affaires Etrangères
- . 32 Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail, de l'Emploi et des Lois Sociales
- . 37 Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions
- . 41 Ministère de l' Agriculture et de l'Elevage
- . 43 Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche
- . 51 Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
- . 52 Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- . 61 Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures
- . 62 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
- . 71 Ministère de la Sante Publique
- . 84 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le reste sans changement (voir LFI 2018)

ANNEXE 1

**RAPPORT DÉFINISSANT LES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA
SITUATION ECONOMIQUE ET
FINANCIÈRE 2018 – 2020**



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2018

Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière

PERSPECTIVES 2018 - 2020

SOMMAIRE

Liste des Tableaux	2
Liste des Graphiques	2
Préface	3
I. Secteur réel	4
II. Inflation, situation monétaire et taux de change	6
III. Secteur extérieur	8
IV. Finances publiques.....	10
Tableaux Récapitulatifs des indicateurs économiques et Financiers.....	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif de l'Inflation, des agrégats monétaires et du taux de change.....	7
Tableau 2 : Madagasikara – Indicateurs économiques et financiers, 2016-2020.....	13
Tableau 3 : Madagasikara – Taux de croissance par branche d'activités, 2016-2020	14
Tableau 4 : Madagasikara – Opérations Globales du Trésor, 2016-2020 (en milliards d'Ariary).....	15
Tableau 5 : Madagasikara – Opérations Globales du Trésor, 2016-2020 (en % du PIB).....	16
Tableau 6 : Madagasikara – Balance des Paiements, 2016-2020	17
Tableau 7 : Situation monétaire à Madagascar (en milliards d'Ariary sauf indication contraire).....	18

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 1 : Révision des croissances par branches d'activités LFR 2018 (en % de var.)	4
Graphe 2 : Evolution des exportations et des importations (en millions de DTS).....	8
Graphe 3 : Situation des paiements extérieurs (en millions de DTS)	9
Graphe 4 : Récapitulatif des recettes et dons, 2018 (en milliards d'Ariary).....	10
Graphe 5 : Récapitulatif des dépenses totales, 2018 (en milliards d'Ariary).....	11

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

Le présent rapport qui accompagne la Loi de Finances Rectificative 2018 entend fournir les principaux éléments d'analyse macroéconomique afin d'inciter tout un chacun et notamment les décideurs politiques à une réflexion approfondie sur la conjoncture et les perspectives économiques nationales. Le processus de Développement se construit dans un environnement complexe et des conditions sont indispensables pour sa réussite. L'analyse de tous les déterminants, en appréciant également les expériences des autres pays, est ainsi essentielle.

Le secteur privé, dont notamment les industries et les exploitants agricoles, reste le moteur de l'économie à travers ses activités d'investissement. L'Etat tient tout aussi un rôle important en garantissant un climat favorable au développement et propice à la croissance économique. Le cadrage budgétaire doit appuyer cette volonté du Gouvernement de préserver la stabilité macroéconomique et d'asseoir un climat des affaires sain et favorable aux investissements. Les allocations réalisées pour les programmes publics répondent à ces objectifs qui sont définis dans le Plan National de Développement suivant les cinq (05) axes stratégiques.

Une rectification de la Loi de Finances 2018 est toutefois nécessaire à cause des ajustements à porter sur les prévisions initiales. Ces derniers sont dans le but de maintenir l'équilibre budgétaire et de consolider les avancées accomplies aux cours de ces dernières années. Ces ajustements se rapportent à la conjoncture macroéconomique mais également aux impératifs budgétaires du pays.

L'Etat doit continuer à assurer une prestation de services sociaux de base devant l'incidence de la pauvreté et la grande vulnérabilité de la population. De même, Madagascar est particulièrement vulnérable au perturbation climatique (cyclone, sécheresse,) et aux divers chocs (prix, trouble politique,) et il est essentiel de les maîtriser. Enfin, les élections majeures prévues en fin d'année constituent un défi pour le gouvernement. Au niveau technique, l'enjeu principal à l'issue des élections sera la poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques et au niveau des cadres juridiques relatifs à la fiscalité et à l'entrepreneuriat.

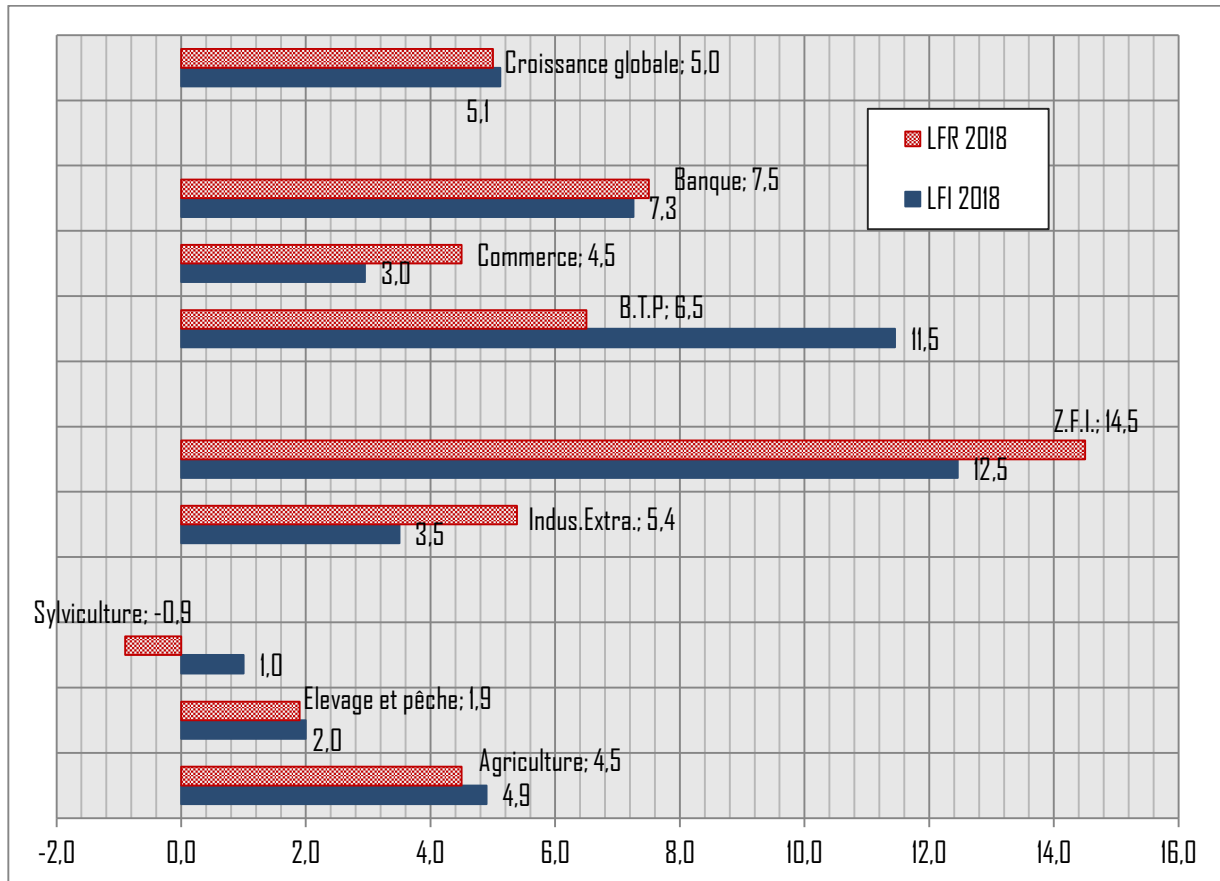
Le Ministre des Finances et du Budget

ANDRIAMBOLOLONA Vonintsalama Sehenosoa

I. SECTEUR REEL

Une révision de la croissance économique pour l'année 2018 a été réalisée au premier trimestre 2018. Le cap défini dans la Loi de Finances est maintenu mais une perte de 0.1 point de croissance est évaluée. A cet effet, la croissance est revue à 5.0% dans cette LFR 2018, si elle était de 5.1% initialement.

Graph 1 : Révision des croissances par branches d'activités LFR 2018 (en % de var.)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Le principal facteur de cette révision à la baisse provient de la performance modérée du secteur primaire. En effet, son essor sera inférieur à celui escompté initialement à cause du passage du cyclone Ava au mois de janvier 2018 qui avait détruit environ 9000 ha de surfaces agricoles. La croissance de la branche agriculture est ainsi estimée à 4.5% contre un taux initial de 4.9%. La branche sylviculture est estimée en récession de 0.9% contre un essor positif de 1.0% prévu dans la LFI. L'amélioration des cadres juridiques sur la protection de l'environnement est devenue effective. Cela devrait permettre aux autorités de lutter contre les exploitations illicites. Cependant, une dégradation des forêts est malgré tout observée. Les productions de la branche élevage et pêche devraient garder le même rythme même si un ajustement de la prévision a été effectué, soit un taux de 1.9% contre 2.0% dans la LFI. Le secteur primaire affichera ainsi une croissance de 2.8% contre 3.2% dans la LFI.

La baisse au niveau du secteur agricole sera compensée en partie par le secteur secondaire lequel présentera une croissance supérieure à celle prévue initialement. Cet essor du secteur industriel passera en effet de 6.0% dans la LFI à 6.7% dans la présente LFR 2018. Les industries extractives présenteront de meilleures performances lesquelles seront poussées par les exportations grâce à un redressement des cours mondiaux des métaux. La croissance de cette

branche sera de 5.4% contre 3.5% prévue dans la LFI. Les zones franches industrielles (ZFI) présenteront aussi des hausses de production grâce à une demande extérieure robuste. La prévision de croissance des ZFI passera de 12.5% dans la LFI à 14.5% dans la présente LFR.

La croissance du secteur tertiaire évoluera, quant à elle, de 5.7% dans la LFI à 5.4% dans la LFR 2018. L'élan de ce secteur ne sera pas troublé grâce aux activités de commerce plus fortes et des autres services tels que les banques. Toutefois, les investissements publics sensés répondre aux offres des BTP seront plus modérés à cause d'un rythme plus faible des décaissements de financements extérieurs. Cette branche présentera alors un essor de 6.5% contre 11.5% prévu initialement.

II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

Face à la mauvaise conjoncture économique et aux tensions inflationnistes rencontrées durant l'année 2017 et en début d'année 2018, les perspectives pour cette année sont plus optimistes. Malgré que la variation annuelle moyenne de l'IPC soit attendue à la hausse de 0.2 point par rapport à la prévision initiale (8.0% versus 7.8%), celle en fin de période baisserait de 0.2 point, passant de 7.9% à 7.7%. Ce taux cadre parfaitement avec la stratégie de ciblage monétaire de la BFM qui est de contenir l'inflation fin de période aux alentours de 7%. Par rapport à 2017, l'inflation diminuera de 1.3 point de pourcentage.

L'atteinte de cet objectif découlera de la conjugaison de: (i) la maîtrise des pressions inflationnistes par la BFM à travers les instruments d'intervention indirecte comme le taux directeur, le coefficient de réserves obligatoires et les interventions sur le marché monétaire, (ii) la continuité de l'envolée des prix de la Vanille sur le marché mondial, (iii) la baisse du prix du riz soutenue par une meilleure production locale et une baisse des cours mondiaux, (iv) la production supplémentaire de pétroles non conventionnels qui limiterait les fluctuations des cours de baril, (v) la météorologie favorable depuis le 4ème trimestre 2017 à la branche Agriculture, (vi) les conséquences moins lourdes du cyclone AVA en début d'année 2018 touchant seulement la côte Est de Madagasikara.

Du côté de la masse monétaire (M3) et ses contreparties, la BFM continuera à mener une politique de prudence afin d'améliorer la situation économique actuelle. La variation de la M3 a été revue à la hausse mais reste tout de même conforme à un niveau acceptable par rapport à la demande de monnaies intérieure pour soutenir la croissance économique et réduire l'inflation. La M3 passerait ainsi de 12.5% prévue initialement à 14.2%. Par rapport à 2017, cette variation baisserait de 3.6 points.

Au regard de ses composantes, l'évolution de la masse monétaire proviendrait en totalité de la circulation fiduciaire et des encours des dépôts à vue et à terme en estimant à la hausse les gains futurs d'exportations de Vanille. A ce titre, la M2 s'élargirait de 2.36%. A l'inverse, la M1 réduirait de 8.64% à cause de la baisse des dépôts en devise. En effet, suite à la persistance de la dépréciation de l'Ariary, une hausse massive des ventes de devises serait attendue. Quant aux obligations, elle resterait stable. D'ailleurs, seuls quelques établissements bancaires offrent ce produit et elles ne sont pas très connues des clients.

En somme, la majorité de l'expansion de la masse monétaire proviendrait de l'afflux de devises venant de l'étranger.

Du point de vue de ses contreparties, la variation de la masse monétaire sera arbitrée entièrement par les avoirs intérieurs nets qui augmenteront de 3.0 points (10.6% au lieu 7.6%). Comme à l'accoutumée, la plus grande partie des avoirs intérieurs nets et son accroissement s'expliqueront par le volume de crédits engagés au secteur privé par les banques. Ils se renforceront de 679 milliards d'Ariary en 2018. En parallèle, les créances nettes sur l'Etat augmenteront de 364 milliards d'Ariary à travers les souscriptions aux Bons de Trésor publics (BTA et BTF), compte tenu des besoins de financement de l'Etat. Notons que, la BFM réduirait progressivement les crédits qu'elle engage sur l'Etat du fait des aides budgétaires ; l'Etat est supposé avoir les ressources nécessaires pour son autofinancement.

Les avoirs extérieurs nets par contre reculeront de 1.2 point (3.6% versus 4.8%). Ce repli sera causé par l'anticipation à la baisse des achats de devises sur le MID face à une monnaie locale

qui se déprécie, ainsi que par l'augmentation prévue du niveau des importations incompressibles notamment le pétrole et le riz afin de baisser les prix et combler la demande locale. Notons que, par rapport à la LF 2018, les réserves de la BFM augmenteront de 467 milliards d'Ariary (3 842 milliards d'Ariary contre 3 375 milliards d'Ariary) et celles des banques commerciales diminueront de 153 milliards d'Ariary (964 milliards d'Ariary contre 1 117 milliards d'Ariary).

Le marché interbancaire de devises devrait acquérir une position d'acheteur net en 2018. Une situation qui sera favorisée par les cessions des recettes d'exportation sur le MID (spécifiquement celles reçues de la vanille, dont le prix à l'exportation continuerait à être très élevé) ainsi que les déblocages des aides budgétaires (notamment la F.E.C).

Toutefois, les cours de l'Ariary par rapport aux principales devises seraient influencés par : (i) l'important différentiel d'inflation entre Madagasikara et ses partenaires commerciaux, (ii) la perte de compétitivité des produits miniers malagasy sur le marché mondial, (iii) l'affermissement des cours des produits pétroliers, ainsi que (iv) le creusement accentué de la balance commerciale. L'Ariary serait donc amenée à se déprécier plus que prévue initialement. En fin de période 2018, la cotation du dollar USD serait attendue à 3 316 Ariary versus 3 299 Ariary et celle du DTS à 4 840 Ariary versus 4 652 Ariary. Cette dépréciation sera tout de même atténuée par le bon résultat des recettes de Vanille et les encaissements des aides budgétaires.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'Inflation, des agrégats monétaires et du taux de change

Rubriques	2016	2017	2018	2018	2019	2020
	réal	réal	LFI	LFR	prév.	prév.
Indice des Prix à la Consommation						
- moyenne période en %	6.7	8.3	7.8	8.0	7.0	6.3
- fin de période en %	7.0	9.0	7.9	7.7	6.4	6.1
Taux de change (moyenne de période)						
- Ariary/DTS	4 415.0	4 320.0	4 527.0	4 735.0	4 947.0	5 161.0
- Ariary/USD	3 177.0	3 116.0	3 212.0	3 256.0	3 380.0	3 510.0
Taux de change (fin de période)						
- Ariary/DTS	4 501.0	4 600.0	4 652.0	4 840.0	5 052.0	5 267.0
- Ariary/USD	3 348.0	3 230.0	3 299.0	3 316.0	3 444.0	3 576.0
Variation de la masse monétaire (M3 en %)	20.1	17.8	12.5	14.2	12.8	15.9
Avoirs Extérieurs nets (en %)	13.0	9.2	4.8	3.6	3.5	6.6
Avoirs Intérieurs nets (en %)	7.0	8.5	7.6	10.6	9.3	9.3
- dont Crédit au secteur privé	4.1	8.4	7.3	6.4	7.1	7.0

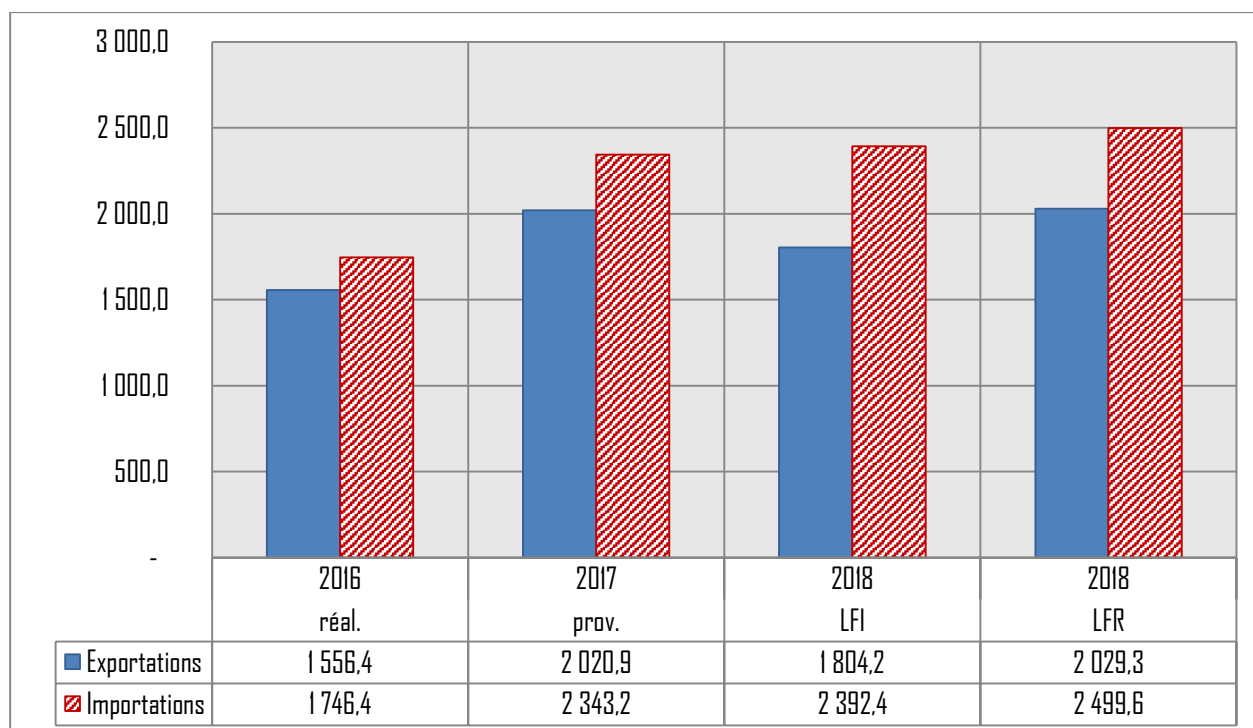
Source : INSTAT et Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

III. SECTEUR EXTERIEUR

La balance de paiement de Madagascar gardera un excédent comme prévu dans la LF 2018. Cette situation résulte de la diminution du déficit du compte courant qui se compensera avec la baisse des flux entrants au niveau du compte de capital et des opérations financières. En effet, le taux de couverture commerciale des exportations est révisé à 81.2% contre 75.4% initialement. De plus, le décaissement dans le cadre de la FEC soutiendra la position extérieure du pays en permettant une plus grande marge de manœuvre d'ajustement au niveau du terme de l'échange.

Le déficit du compte courant s'atténuera par rapport à la prévision initiale allant de 363.1 millions de DTS dans la LF 2018 à 186.7 millions de DTS dans la LFR 2018. Cette situation découle de la hausse des exportations par rapport aux prévisions initiales et sera tirée par l'évolution des exportations pour tout type des produits sauf pour la vanille et le cacao. Cependant, la valeur des importations restera supérieure à celle des exportations avec une variation respective de 4.5% et 12.5% du côté des biens et 7.7% et 9.0% du côté des services. Quant à la balance commerciale, un déficit de 503.7 millions de DTS est prévu dans la LFR 2018 si la LF 2018 prévoyait 588.1 millions de DTS. Par contre, les transferts courants afficheront une hausse de 1.6% et ce qui explique l'atténuation du déficit au niveau du compte courant, grâce à l'arrivée de fonds provenant de l'extérieur, en faveur des organismes et entreprises internationaux et le transfert public au titre d'aides budgétaires accordées par les PTF.

Graph 2 : Evolution des exportations et des importations (en millions de DTS)



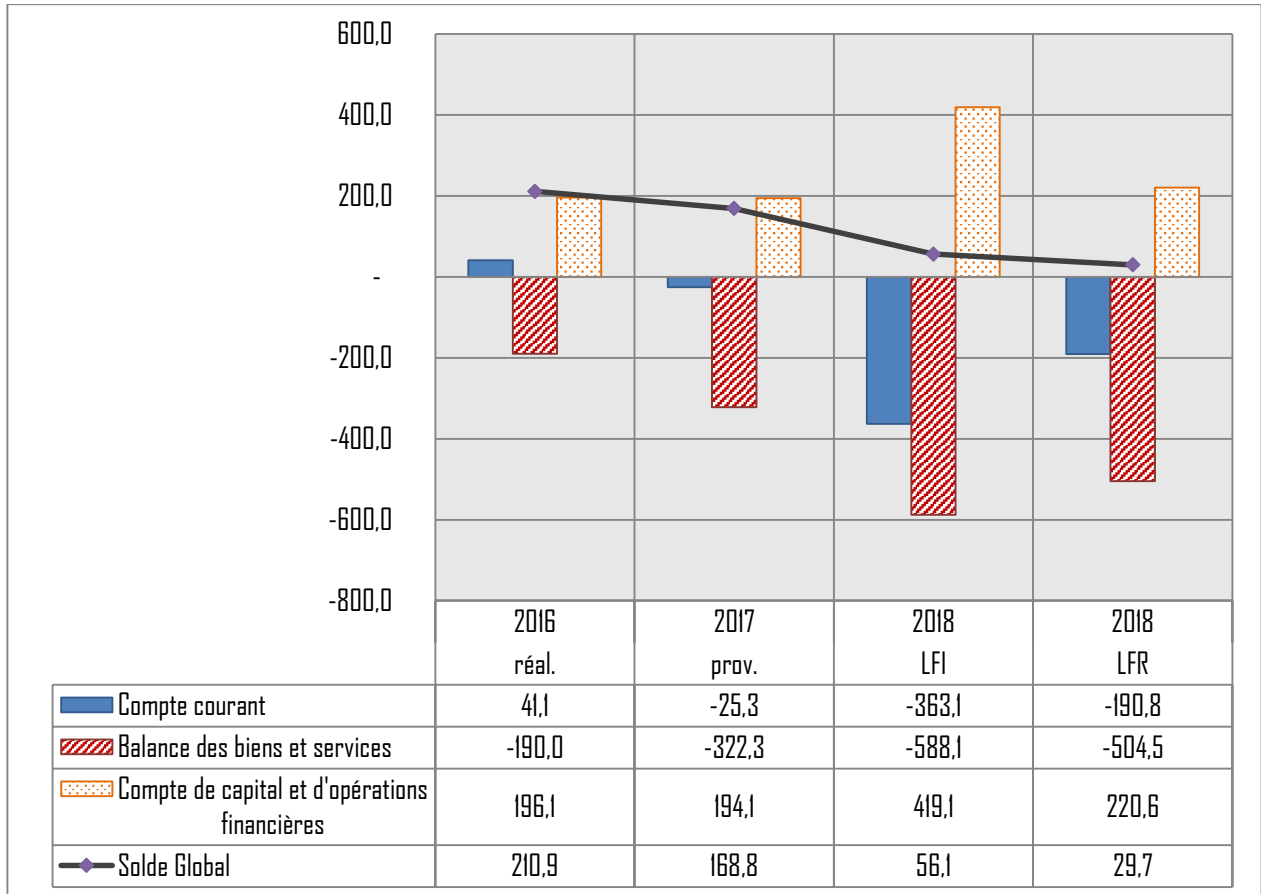
Source : Banky Foiben'i Madagascar (BFM)

Une baisse a été constatée au niveau du solde du compte de capital et des opérations financières par rapport à la LF 2018, soit un excédent de 213.2 millions DTS contre 419.1 millions DTS prévus initialement. Ce creusement est dû à la diminution des dons projets de 3.4% et des tirages officiels de 19.1%. Cette révision provient d'un ajustement suivant le rythme réel observé des décaissements au niveau des emprunts. Les investissements directs et de portefeuille de 11.2%

par rapport à la LF 2018 pourraient aussi diminuer si il y dégradation du climat des affaires liée à la situation politique.

En bref, malgré une baisse significative du déficit au niveau du compte courant, le solde de la balance globale s'amenuisera légèrement passant de 56.1 millions de DTS dans la LF2018 à 26.5 millions de DTS pour la LFR.

Graphe 3 : Situation des paiements extérieurs (en millions de DTS)



Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

IV. FINANCES PUBLIQUES

Afin de converger vers les objectifs fixés pour l'année 2018, des ajustements s'avèrent indispensable aussi bien au niveau des recettes que des dépenses (les transferts et subventions au profit de la JIRAMA ainsi que la solde et pension). Les priorités gouvernementales telles qu'énoncées dans la Loi de Finance 2018 demeurent intactes dans la préservation de la stabilité et la promotion de la croissance économique inclusive.

Recettes

Par rapport à ces priorités, des efforts supplémentaires devraient être déployés afin d'accroître les revenus fiscaux sans pour autant affecter sur l'économie. Ainsi, dans le cadre de cette LFR, les recettes fiscales sont prévues augmenter de 65.0 milliards d'Ariary, soit 1.4%, dont 25.0 milliards d'Ariary à titre d'impôts et les 40.0 milliards d'Ariary restant en recettes douanières. Au total, il est escompté une recette nette de 4 876.3 milliards d'Ariary contre 4 811.4 milliards d'Ariary prévus initialement, soit un passage du Taux de Pression Fiscale (TPF) de 11.9% à 12.0%. Il est à remarquer que les contributions respectives des deux régies fiscales, impôts et douanes, resteront constantes à hauteur de 6.3% et 5.7% du PIB.

Par ailleurs, comparé à la LFR 2017, un pas de 0.6 point est envisagé correspondant à une augmentation de 19.5%.

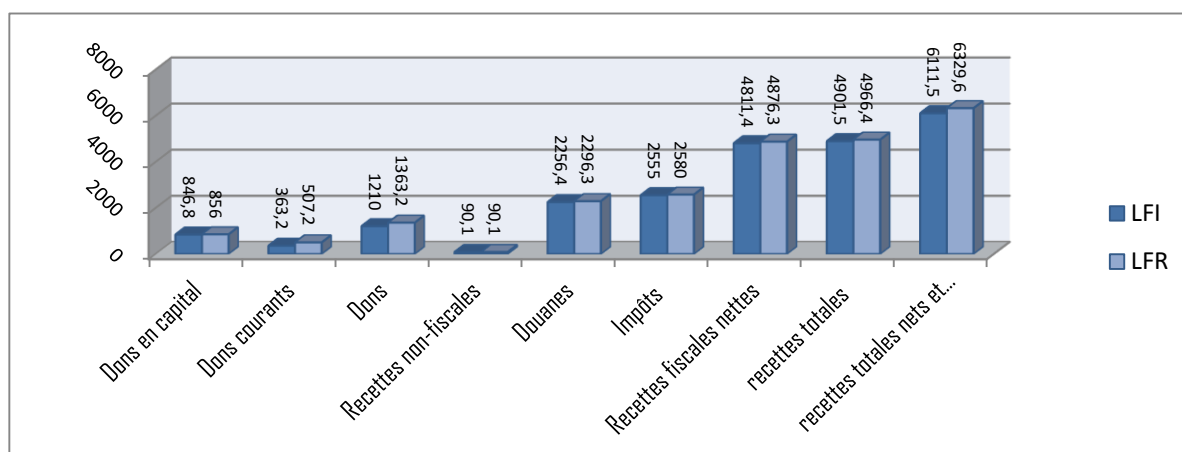
Les recettes non fiscales se stabiliseront à 90.1 milliards d'Ariary, soit 0.2% du PIB.

Les Dons seront révisés à la hausse pour ainsi atteindre 1 363.2 milliards d'Ariary si initialement ils étaient programmés à 1 210.0 milliards d'Ariary, soit une variation de +12.6%. En effet, cette hausse se justifie substantiellement par une croissance de 39.6% des Dons courants passant de 362.3 milliards d'Ariary à 507.2 milliards d'Ariary lesquels seront principalement financés par l'Union Européenne.

Les Dons en capital croîtront de 9.2 milliards d'Ariary qui seront supportés par la BAD et l'AFD.

En résumé, il est prévu une hausse générale nette de 3.6% de recettes totales et Dons qui se totalisent sur une estimation de 6 329.6 milliards d'Ariary.

Graphe 4 : Récapitulatif des recettes et dons, 2018 (en milliards d'Ariary)



Source : Opérations globales du Trésor

Dépenses

Compte tenu des priorités budgétaire et économique au cours de cet exercice 2018, l'Etat a aussi opté de faire des ajustements en matière de dépense dans le cadre d'une Loi de Finances Rectificative. A cet effet, seulement certaines postes feront l'objet d'une modification notable à savoir la Solde et Pension et les Transferts et subventions.

Ainsi, la caisse de la solde bénéficiera d'une hausse additionnelle de 76.3 milliards d'Ariary pour se fixer à hauteur de 2 164.3 milliards d'Ariary et l'indemnité se stabilisera à 186 milliards d'Ariary. Cela s'explique par l'indexation par rapport au niveau de l'inflation et les paiements des droits divers prévus par les textes règlementaires.

Concernant les transferts et subventions, une hausse de 150 milliards d'Ariary y est prévue dont 100 milliards d'Ariary pour la compagnie JIRAMA et 33 milliards d'Ariary pour le fonds de pension. Ces dépenses supplémentaires vont en effet servir non seulement à recouvrir les arriérés de paiements au profit des différents prestataires de cette société d'Etat mais aussi et surtout à mener les réformes dans la production d'électricité et à assurer les paiements des pensions.

Par ailleurs, une baisse de 3.4% du paiement d'intérêt de la dette est aussi anticipée essentiellement pour les intérêts domestiques (passant de 272.8 milliards d'Ariary à 253.4 milliards d'Ariary, soit 7.3%), suite à la baisse des émissions de BTA (secteur non monétaire).

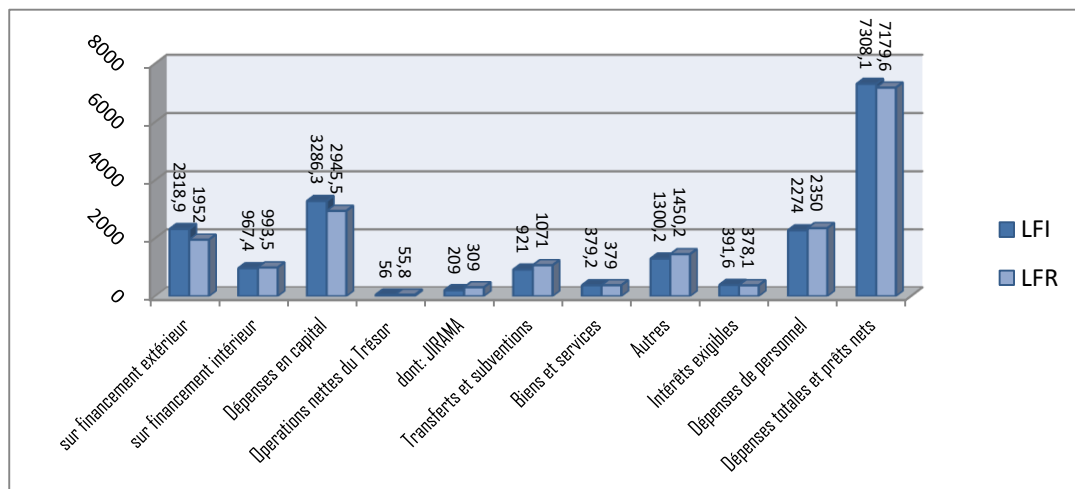
En outre, une baisse notable des dépenses en capital de 10.4% est prévue pour ainsi s'évaluer à 2 945.5 milliards d'Ariary contre 3 286.3 milliards d'Ariary prévue initialement. Cette diminution se justifie par un ajustement au niveau des financements externes qui enregistrent des retards dans leur décaissement. Après réestimation suivant le rythme de ces décaissements, les financements extérieurs sont escomptés à 1 952.0 milliards d'Ariary, soit une baisse de 366.9 milliards d'Ariary par rapport à la prévision initiale.

Déficit

Le niveau de déficit correspondant à ces ajustements est ainsi de -3.3% contre -3.5% dans la LF2018.

Son financement correspondant est évalué à 1 314.6 milliards d'Ariary ; qui sera issu à 75.5% des ressources externes et à 24.5%, des financements internes.

Graphe 5 : Récapitulatif des dépenses totales, 2018 (en milliards d'Ariary)



Source : Opérations globales du Trésor

**TABLEAUX RECAPITULATIFS DES
INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Tableau 2 : Madagascar – Indicateurs économiques et financiers, 2016-2020

	2016	2017	2018	2018	2019	2020
(en % de variation sauf indication contraire)	réal.	prov.	LFI	LFR	prév.	prév.
Croissance économique	4.2	4.2	5.1	5.0	5.4	5.3
Secteur primaire	1.6	-1.0	3.2	2.8	2.7	2.6
Secteur secondaire	5.5	9.0	6.0	6.7	7.4	7.5
Secteur tertiaire	4.8	5.4	5.9	5.4	6.1	5.9
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	6.7	8.3	7.8	8.0	7.0	6.3
Indice des prix à la consommation (fin de période)	7.0	9.0	7.9	7.7	6.4	6.1
Déflateur du PIB	6.7	8.3	7.8	8.0	7.0	6.3
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	31 769.2	35 835.0	40 493.0	40 636.0	45 841.0	51 301.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	14.9	15.2	17.4	17.0	18.9	19.1
dont investissement public	5.3	5.4	8.1	7.2	9.7	9.9
investissements privés	9.7	9.7	9.3	9.8	9.2	9.2

Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME

Tableau 3 : Madagascar – Taux de croissance par branche d'activités, 2016-2020

	2016	2017	2018	2018	2019	2020
	réal.	prov.	LFI	LFR	prév.	prév.
Secteur Primaire	1.6	-1.0	3.2	2.8	2.7	2.6
Agriculture	1.4	-6.6	4.9	4.5	3.7	3.7
Elevage et pêche	1.9	4.5	2.0	1.9	2.0	1.9
Sylviculture	1.0	1.0	1.0	-0.9	1.0	1.0
Secteur Secondaire	5.5	9.0	6.0	6.7	7.4	7.5
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	3.8	7.3	5.2	5.7	6.4	6.8
Agro-indus.	11.2	2.1	6.1	5.6	5.0	3.8
Indus. Extra.	-1.6	9.8	3.5	5.4	6.5	7.5
Energie	8.3	6.6	8.4	8.4	11.5	11.5
Indus. Alimen	3.2	4.1	3.0	3.0	3.0	3.2
Indus. Boissons	8.9	8.7	7.5	7.5	7.5	7.5
Indus. Tabac	3.5	6.3	5.0	5.0	5.2	5.0
I. Corps gras	5.6	6.0	5.6	5.6	5.6	5.6
Pharmacie	6.9	3.7	2.5	2.5	2.1	2.1
Indus. Textile	3.3	4.5	4.2	5.0	5.5	3.5
I. Cuir	3.5	3.8	3.5	3.5	3.5	3.5
I. Bois	7.1	-1.5	7.6	3.0	4.5	3.0
Mat. Constr.	4.6	11.4	4.9	4.9	5.0	5.0
I. Métallique	6.4	6.5	9.2	6.5	6.5	6.5
Mat. Transport	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Appareil Elect	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
I. Papier	2.0	2.0	7.0	7.0	2.0	2.0
Autres	4.4	4.7	4.5	4.5	4.5	4.5
Zone Franche Industrielles (ZFI)	24.7	25.2	12.5	14.5	14.5	12.5
Secteur Tertiaire	4.8	5.4	5.9	5.4	6.1	5.9
B.T.P	18.6	3.8	11.5	6.5	10.0	12.0
Transports de marchandises	3.5	7.5	5.5	4.5	6.5	6.0
Transports de voyageurs	-10.2	15.6	3.5	3.5	7.2	6.4
Auxi. Transport	7.9	-1.1	16.7	13.5	16.0	10.0
Télécommunications	4.2	10.0	5.0	11.5	7.5	7.5
Commerce	3.1	3.1	3.0	4.5	3.0	3.0
Banque	5.3	9.4	7.3	7.5	6.5	5.3
Assurance	5.7	5.1	5.7	5.7	5.7	5.7
Services rend. Entrep. & ménages	5.5	5.2	5.3	5.1	5.2	5.1
Administration	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Charges non imputées	5.3	9.4	7.3	7.5	6.5	5.3
PIB aux coûts des facteurs	3.9	4.0	5.1	5.0	5.6	5.4
Taxes indirectes	5.7	5.4	5.4	5.4	5.7	5.0
PIB aux prix du marché	4.2	4.2	5.1	5.0	5.4	5.3

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Tableau 4 : Madagasikara – Opérations Globales du Trésor, 2016-2020 (en milliards d'Ariary)

	2016	2017	2018	2018	2019	2020	2021	2022
	réal	réal	LFI	LFR	Déc	Déc		
					prev	prev	prev	prev
Recettes totales nets et Dons	4 889.1	5 365	6 111.6	6 329.6	6 986	7 381	8 413	9 411
Recettes totales	3 649.0	4 450.2	4 901.6	4 966.4	5 728.0	6 653.0	7 608.0	8 538.0
Recettes fiscales nettes	3 649.0	4 328.3	4 811.4	4 876.3	5 626.0	6 539.0	7 482.00	8 399.00
Impôts domestiques	1 966.3	2 281.3	2 555.0	2 580.0	3 115.0	3 766.0	4 495.00	5 225.00
Taxes sur le commerce international	1 682.7	2 047.0	2 256.4	2 296.3	2 511.0	2 773.0	2 987.00	3 174.00
Recettes non fiscales	115.6	121.9	90.2	90.1	102.0	114.0	126.00	139.00
Dons	1124.5	1 036.9	1 210.0	1 363.2	1 258.0	728.0	805.00	873.00
Dons courants	227.7	298.4	363.2	507.2	260.0	0.0	0.00	0.00
Dons en capital	896.8	738.5	846.8	856.0	998.0	728.0	805.00	873.00
Dépenses totales et prêts nets	5 317.3	6 060.0	7 308.1	7 179.6	8 962.0	10 055.0	11 225.0	12 254.0
<i>dont: Dépenses Sociales</i>	-	297.8	434.0	434.0	602.0	805.0	1062.0	1202.0
Dépenses courantes	3 649.1	4 107.1	4 021.8	4 234.1	4 532.0	5 001.0	5 578.0	6 261.0
Traitements et salaires	1795.7	1 966.5	2 274.0	2 350.0	2 593.0	2 792.0	3 069.0	3 420.0
Intérêts exigibles	278.1	285.5	391.8	378.1	373.0	479.0	540.0	625.0
Intérêts extérieurs	64.700	70.2	118.8	124.7	113.0	154.0	219.0	291.0
Intérêts domestiques	213.400	215.3	273.0	253.4	260.0	325.0	321.0	334.0
Autres	1 189.0	1 748.9	1 300.2	1 450.2	1 461.0	1 620.0	1 847.0	2 081.0
Biens et services	193.200	282.2	379.2	379.2	461.0	578.0	683.0	842.0
Transferts et subventions	995.800	1 466.7	921.0	1 071.0	1 000.0	1 042.0	1 164.0	1 239.0
dont: Air Madagascar	-	303.1	0.0	-	0.0	0.0	0.0	0.0
dont: JIRAMA	-	450.0	209.0	309.0	195.0	110.0	50.0	0.0
Opérations nettes du Trésor ¹	386	106.2	55.8	55.8	105.0	110.0	122.0	135.0
Dépenses en capital	1 668.2	1 952.9	3 286.3	2 945.5	4 430.0	5 054.0	5 647.0	5 993.0
sur financement intérieur	386	700.1	967.4	993.5	1 394.0	1 746.0	2 108.0	2 389.0
sur financement extérieur	1 282	1 252.8	2 318.9	1 952.0	3 036.0	3 308.0	3 539.0	3 604.0
Solde global (base caisse, dons inclus) ²	-490.5	-2 112.8	-1 421.6	-1 341.3	-2 095.0	-2 722.0	-2 842.0	-2 873.0

Source : MFB/SG/DGT/DE

Tableau 5 : Madagascar – Opérations Globales du Trésor, 2016-2020 (en % du PIB)

(en % du PIB)	2016	2017	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	2021
Recettes totales nets et Dons	15.4	15.0	15.1	15.6	15.2	14.4	14.8
Recettes totales	11.5	12.4	12.1	12.2	12.5	13.0	13.4
Recettes fiscales nettes	11.5	12.1	11.9	12.0	12.3	12.7	13.1
Impôts domestiques	6.2	6.4	6.3	6.3	6.8	7.3	7.9
Taxes sur le commerce international	5.3	5.7	5.6	5.7	5.5	5.4	5.2
Recettes non fiscales	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dons	3.5	2.9	3.0	3.4	2.7	1.4	1.4
Dons courants	0.7	0.8	0.9	1.2	0.6	0.0	0.0
Dons en capital	2.8	2.1	2.1	2.1	2.2	1.4	1.4
Dépenses totales et prêts nets	16.7	16.9	18.0	17.7	19.6	19.6	19.7
<i>dont: Dépenses Sociales</i>		0.8	1.1	1.1	1.3	1.6	1.9
Dépenses courantes	11.5	11.5	9.9	10.4	10.9	9.7	9.8
Traitements et salaires	5.7	5.5	5.6	5.8	5.7	5.4	5.4
Intérêts exigibles	0.9	0.8	1.0	0.9	0.8	0.9	0.9
Intérêts extérieurs	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4
Intérêts domestiques	0.7	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6
Autres	3.7	4.9	3.2	3.6	3.2	3.2	3.2
Biens et services	0.6	0.8	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2
Transferts et subventions	3.1	4.1	2.3	2.6	2.2	2.0	2.0
<i>dont: Air Madagascar</i>	-	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont: JIRAMA</i>	-	1.3	0.5	0.8	0.4	0.2	0.1
Operations nettes du Trésor	1.2	0.3	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
Dépenses en capital	5.3	5.4	8.1	7.2	9.7	9.9	9.9
sur financement intérieur	1.2	2.0	2.4	2.4	3.0	3.4	3.7
sur financement extérieur	4.0	3.5	5.7	4.8	6.6	6.4	6.2
Solde global (base caisse, dons inclus)	-1.5	-5.9	-3.5	-3.3	-4.6	-5.3	-5.0

Source : MFB/SG/DGT/DE

Tableau 6 : Madagascar – Balance des Paiements, 2016-2020

(en millions de DTS)	2016	2017	2018	2018	2019	2020
	réal.	réal.	LFI	LFR	prév.	prév.
Compte courant	41,1	-25,3	-363,1	-190,8	-315,0	-431,9
Biens et services	-162,7	-300,0	-629,3	-504,5	-561,9	-639,1
Balance commerciale des biens	-190,0	-322,3	-588,1	-470,3	-502,7	-611,3
Exportations	1 556,4	2 020,9	1 804,2	2 029,3	2 138,7	2 289,1
Importations	-1 746,4	-2 343,2	-2 392,4	-2 499,6	-2 641,4	-2 900,5
Balance des services	27,3	22,3	-41,2	-34,2	-59,2	-27,8
services, recettes	854,0	917,2	881,0	954,9	1 009,2	1 043,5
services, paiements	-826,7	-894,9	-922,2	-989,0	-1 068,4	-1 071,3
Revenu	-293,1	-255,2	-313,9	-272,1	-284,8	-298,0
Recettes	24,3	27,5	29,2	29,2	33,4	38,4
Paiements	-317,4	282,7	-343,1	-301,2	-318,2	-336,4
Transferts courants	496,9	529,9	580,1	585,8	531,7	505,2
Gouvernement (transfert public)	100,3	104,0	148,6	153,9	88,7	53,8
Aides budgétaires	50,4	63,8	80,1	107,4	40,9	0,0
Autres (net)	50,0	40,2	68,5	46,6	47,8	53,8
Privé (transfert privé)	396,6	425,9	431,6	431,8	443,0	451,3
Compte en capital et d'opération Financier	196,1	194,1	419,1	220,6	344,6	541,4
Transferts en capital	199,7	170,3	187,1	180,7	201,8	141,0
Gouvernement	199,7	170,3	187,1	180,7	201,8	141,0
Dons projets	199,7	170,3	187,1	180,7	201,8	141,0
Compte d'opérations financières	-3,6	39,8	232,0	39,9	142,8	400,4
IDE/Invest de portefeuille	324,2	258,1	302,3	266,9	296,8	327,9
Autre investissement	-327,9	-218,3	-70,3	-227,0	-154,0	72,5
Gouvernement (secteur public)	48,9	116,7	275,5	213,3	380,7	455,0
Tirages	99,3	174,1	325,5	263,4	422,0	499,6
Tirages projets	86,9	118,9	324,8	235,9	412,0	499,6
Tirages programmes (appui budgétaires)	12,4	55,2	0,8	27,5	10,0	0,0
Amortissement	-50,5	-57,4	-50,5	-50,2	-41,3	-44,6
Secteur Privé	-147,4	-98,1	-153,6	-129,1	-246,8	-137,4
Banques, nettes	-5,1	1,8	-5,3	-5,3	-2,6	0,0
Autres nets dont revenus d'exportation non rapatriés	-224,2	-238,7	-186,9	-305,9	-285,3	-245,1
Erreurs et omissions	-26,3	-16,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	210,9	168,8	56,1	29,7	29,5	109,5

Source : Banky Foiben'i Madagasikara, FMI

Tableau 7 : Situation monétaire à Madagascar (en milliards d'Ariary sauf indication contraire)

Libellés	2016	2017	2018		2019	2020
		Déc	Déc		Déc	Déc
	réel	réel	LFI	LFR	prév	prév
Avoirs extérieurs nets	3 587	4 420	4 491	4 806	5 232	6 136
Avoirs extérieurs nets (BCM)	2 709	3 530	3 375	3 842	4 213	5 073
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	878	890	1 117	964	1 020	1 063
Avoir intérieurs nets	5 421	6 188	7 479	7 312	8 437	9 709
Crédit intérieur	6 174	7 001	8 167	8 043	9 057	10 332
Créances nettes sur l'Etat	1 993	2 093	2 643	2 457	2 612	2 929
BCM	1 028	886	1 198	918	870	772
Banques commerciales	644	938	1 104	1 172	1 363	1 768
Dépôts	-408	389	-437	-415	-421	-426
Autres crédits	320	269	340	367	379	390
Crédit à l'économie	4 182	4 907	5 524	5 586	6 445	7 403
Crédit aux entreprises publiques	70	42	43	42	42	42
Crédit au secteur privé	4 094	4 846	5 400	5 525	6 384	7 341
Autres crédits	18	19	81	19	19	19
Autres postes (nets, actif = +)	-754	-813	-688	-731	-619	-623
BCM	305	403	516	574	684	778
Autres	-1 059	-1 216	-1 204	-1 305	-1 303	-1 401
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	9 007	10 608	11 971	12 118	13 670	15 844
Dépôts en devises	955	1 006	1 204	1 080	1 136	1 179
Obligations	45	51	34	51	51	51
Masse monétaire (M2)	8 007	9 551	10 733	10 986	12 483	14 614
Circulation fiduciaire	2 632	3 101	3 547	3 498	3 911	4 373
Dépôts à vue	2 847	3 506	3 754	3 905	4 492	5 401
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	2 528	2 943	3 432	3 584	4 080	4 840
Avoirs extérieurs nets	14,8	10,4	5,4	4,0	3,9	7,2
Avoir intérieurs nets	8,0	9,6	8,6	11,8	10,2	10,2
Crédit intérieur	9,3	10,3	9,4	10,9	9,2	10,2
Créances nettes sur l'Etat (budget)	4,5	1,3	1,2	3,8	1,4	2,5
Crédit à l'économie	4,8	9,1	8,2	7,1	7,8	7,7
Crédit aux entreprises publiques	0,1	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit au secteur privé	4,7	9,4	8,2	7,1	7,8	7,7
Autres postes (nets, actif = +)	-1,3	-0,7	-0,8	0,9	1,0	0,0
Masse monétaire (M2)	21,3	19,3	13,1	15,0	13,6	17,1
Circulation fiduciaire	24,4	17,8	11,8	12,8	11,8	11,8
Dépôts à vue	24,6	23,2	14,3	11,4	15,0	20,2
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	14,9	16,4	13,2	21,8	13,8	18,6
Crédit au secteur privé (en termes nominaux)	8,2	18,4	16,9	14,0	15,5	15,0
Crédit au secteur privé (en termes réels)	1,2	9,4	9,0	6,3	9,1	8,9
Pour mémoire:						
Multiplicateur de la base monétaire	2,30	2,30	2,30	2,40	2,40	2,50
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/fin-de-période M3)	3,53	3,38	3,38	3,35	3,35	3,24

Source : Banky Foiben'i Madagasikara, FMI

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

01 – PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
001-2-1-1-01	RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS
001-2-1-1-02	SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME
001-2-1-1-03	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
001-2-2-1-01	ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE
001-2-2-1-02	METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS
001-2-2-1-03	ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS
001-2-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-2-02	Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes
001-2-2-2-03	Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar
001-2-2-2-04	Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra
001-2-2-2-05	Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha
001-2-2-2-06	Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE
001-2-3-1-01	ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE
001-2-3-1-02	MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT
001-2-3-2-01	ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE
001-2-3-2-02	COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES
001-2-3-2-03	ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA
001-2-3-2-04	ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES
001-2-3-2-05	ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS
001-2-3-2-06	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-2-07	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL
001-2-3-2-08	TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS
001-2-3-2-09	VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE
001-2-3-2-10	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-2-11	COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET
001-2-3-2-12	COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
001-2-3-2-13	ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES
001-2-3-2-14	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
001-2-3-3-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE DE LA
001-2-3-3-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-3-3-03	ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-3-04	EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
001-2-3-3-05	Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à Iavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène
001-2-3-3-06	Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)
001-2-3-3-07	Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants
001-2-3-3-08	Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
001	Administration Et Coordination		
		001-2-3-3-09	Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques
		001-2-3-3-10	Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT		
	001-2-4-1		L'Intranet au niveau central et le Data center de l'Etat étendus
		001-2-4-1-01	Aménager la salle technique de l'ANRE
		001-2-4-1-02	Opérationnaliser les sites relais de l'ANRE
	001-2-4-2		Capacités des agents de l'ANRE renforcées
		001-2-4-2-01	Développer, installer, rendre opérationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat
		001-2-4-2-02	Acquérir des véhicules d'intervention

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-1-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM
138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA
138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC
138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-3-05	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES
138-1-2-1-01	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-1-04	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
138-1-2-1-05	RENFORCER LES MOYENS MATÉRIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTÈME DE TELECOMMUNICATION
138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ÉTAT
138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME
138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS
138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS
138-1-2-4-01	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
138-1-2-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-4-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)
<i>138-1-3-1-01</i>	<i>PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ÉTAT (GPE)</i>
<i>138-1-3-1-02</i>	<i>PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES</i>
<i>138-1-3-1-03</i>	<i>PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE</i>
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT
<i>138-1-3-2-01</i>	<i>APPUYER LA STRUCTURE DU PREA</i>
<i>138-1-3-2-02</i>	<i>ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR)</i>
<i>138-1-3-2-03</i>	<i>METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)</i>
<i>138-1-3-2-04</i>	<i>ASSURER LA GESTION DU PAPS</i>
<i>138-1-3-2-05</i>	<i>ASSURER LA GESTION DU PAGI</i>
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE
<i>138-1-3-3-01</i>	<i>AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)</i>
<i>138-1-3-3-02</i>	<i>RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES</i>
<i>138-1-3-3-03</i>	<i>AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATION (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)</i>
<i>138-1-3-3-04</i>	<i>ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS</i>
138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements
138-1-4-1	Les investissements sont coordonnés et leurs financements contribuent au décollage économique du pays
<i>138-1-4-1-01</i>	<i>Assurer la visibilité sur la programmation financière des programmes et projets</i>
<i>138-1-4-1-02</i>	<i>Contribuer à renforcer la capacité d'absorption des investissements</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
620	Appui au développement social et économique	
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL	
	-	-
	-	-
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS	
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS	
	620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.
	620-1-3-1-02	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPOSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE	
	620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.
	620-1-3-2-02	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ	
	620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAILANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.
	620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	
	620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.
	620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE
	620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS	
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ	
	620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
	620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE	
	620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
	620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE	
	620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
	620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S	
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré	
	620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
	620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-05	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
	620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-07	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE	
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite	
	620-1-6-1-01	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-02	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
	620-1-6-1-03	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-04	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-05	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées	
	620-1-6-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
620	Appui au développement social et économique		
		<i>620-1-6-2-02</i>	<i>REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE</i>
	620-1-6-3	SPDSN opérationnel	
		<i>620-1-6-3-01</i>	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</i>
		<i>620-1-6-3-02</i>	<i>ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE</i>
	620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif	
		<i>620-1-6-4-01</i>	<i>RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES</i>

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
001	Administration Et Coordination					
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE					
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES					
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE					
001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE					
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE					
001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	0	0	0	0
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS					
001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	6	6	6	2
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE					
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE					
001-2-3-1-R1	Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	80	80	110	0
001-2-3-1-R2	Nombre des procédures dématérialisées	NOMBRE	1	1	3	0
001-2-3-1-R3	Sites interconnectés	NOMBRE	2	2	3	0
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT					
001-2-3-2-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT					
001-2-3-3-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT					
001-2-4-1	L'Intranet au niveau central et le Data center de l'Etat étendus					
001-2-4-1-R1	Nombre des ministères et institutions inter-connectés	NOMBRE	0	36	0	0
001-2-4-2	Capacités des agents de l'ANRE renforcées					
001-2-4-2-R1	Taux de visibilité de l'ANRE	%	0	100	0	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME					
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES					
138-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	40	40	60	80
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ					
138-1-1-2-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM	NOMBRE	38	38	33	29
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ					
138-1-1-3-R1	RANG/175 PAYS	RANG	40	40	50	60
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS					
138-1-1-4-R1	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	8	8	10	12
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES					
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES					
138-1-2-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	30	30	40	50
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN					
138-1-2-2-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS					
138-1-2-3-R1	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	28	28	42	84
138-1-2-3-R2	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	28	28	42	84
138-1-2-3-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	28	28	42	84
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS					
138-1-2-4-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	12	12	16	22
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS					
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)					
138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/prévus	%	20	20	40	40
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT					
138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE					
138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	240	240	264	278
138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements					
138-1-4-1	Les investissements sont coordonnés et leurs financements contribuent au décollage économique du pays					
138-1-4-1-R1	Nombre des institutions/Ministères dont les investissements sont contrôlés	NOMBRE	0	36	0	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
620	Appui au développement social et économique					
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE					
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL					
	-	-	-	-	-	-
	-R1	-	-	-	-	-
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS					
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS					
620-1-3-1-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583	>613.583	>613.583	>613.583
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE					
620-1-3-2-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSÉRATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	0	0	PS=90%	0
620-1-3-2-R2	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSÉRATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	0	0	0	0
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ					
620-1-3-3-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMIS CELLES QUI SONT SUIVIES	%	0.85	0.85	0.87	0.9
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH					
620-1-3-4-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes :	Hommes :	Hommes :	Hommes :
620-1-3-4-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes :	Femmes :	Femmes :	Femmes :
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
620-1-4-1-R1	Classement Doing business	RANG	-	-	<130	-
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DÉVELOPPÉ					
620-1-4-2-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	0	0	0	10
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ					
620-1-4-3-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.	>500.	>500.	>500.
620-1-5	PILOTAGE DE LA RÉFORME RELATIVE À LA R.S.S					
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaborés					
620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité nationale validés	NOMBRE	7	7	0	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	5	5	10	20
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
620-1-6-3	SPDSN opérationnel					
620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-6-4-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	50	50	75	100

03 - ASSEMBLEE NATIONALE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
003	Administration et Coordination
003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.
	<i>101-1-1-1-01 Tenir des sessions parlementaires</i>
	<i>101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois</i>
	<i>101-1-1-1-03 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens
	<i>101-1-2-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
	<i>101-1-2-1-02 Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés</i>
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-3-1	Raffermissement des relations internationales
	<i>101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures</i>
	<i>101-1-3-1-02 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-03 Organiser divers évènements liés aux activités parlementaires nationales et internationales</i>

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des usagers	%	75	75	80	85

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

03	ASSEMBLEE NATIONALE							
030	ASSEMBLEE NATIONALE							
101	Gouvernance Responsable							
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL							
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES							
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.							
101-1-1-1-R1	Délai de traitement des dossiers	%	99,70	99,70	99,75	99,80		
101-1-1-1-R2	Pourcentage des Députés capables de légiférer	%	90	90	95	100		
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS							
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens							
101-1-2-1-R1	% DE LA POPULATION SATISFAITE DES RELATIONS AVEC LES ÉLUS	%	55	55	57,50	60		
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS							
101-1-3-1	Raffermissement des relations internationales							
101-1-3-1-R1	Nombre d'adhésions à des organismes internationaux	NOMBRE	5	5	5	5		

06 - FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA
MALAGASY

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-1-02 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités

057-1-1-1-03 Développer le système d'information du FFM

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS
823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
823-1-2-1-02	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
823-1-2-1-05	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES
823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RECOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES
823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES
823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-3	ÉRADICER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ
823-1-3-1-01	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
823-1-3-1-02	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
823-1-3-2-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
823-1-3-2-03	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
823-1-3-2-10	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS
823-1-3-3-01	FAIRE DES INVESTIGATIONS DANS LES DIFFÉRENTES LOCALITÉS CONCERNÉES DIRECTEMENT PAR LES CRISES AFIN D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES ET LES VICTIMES, LES FACTEURS DES CRISES ET LES PRÉJUDICES SUBIS
823-1-3-3-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNR
823-1-3-3-03	CRÉER ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES POUR ANALYSER LES FAITS LIÉS AUX CRISES SOCIOPOLITIQUES
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-3-4-02	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES
823-1-4-1-01	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
823-1-4-1-02	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
823-1-4-1-03	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	FILANKEVITRY NY FAMPPIHAVANANA MALAGASY	
060	RECONCILIATION MALAGASY	
823	Réconciliation Nationale	
		<i>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>
		<i>823-1-4-1-04 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
		<i>823-1-4-1-05 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ</i>
		<i>823-1-4-1-06 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE</i>
		<i>823-1-4-1-07 PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION</i>
		<i>823-1-4-1-08 CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY</i>
		<i>823-1-4-1-09 RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
		<i>823-1-4-1-10 ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE</i>
		<i>823-1-4-1-11 RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION	
	823-1-5-1	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
		<i>823-1-5-1-01 RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES</i>
		<i>823-1-5-1-02 CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION</i>
		<i>823-1-5-1-03 ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"</i>
		<i>823-1-5-1-04 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION</i>

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
06 FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY					
060 RECONCILIATION MALAGASY					
057 Administration et Coordination					
057-1 <u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>					
057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	75	95	97	97

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
06	FILANKEVITRY NY FAMPPIHAVANANA MALAGASY						
060	RECONCILIATION MALAGASY						
823	Réconciliation Nationale						
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE						
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFOUNDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE						
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE						
	823-1-1-1-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	6	7	9
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE						
	823-1-1-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	2	2	2	3
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES						
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS						
	823-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	50
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES						
	823-1-2-2-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	1	1	0	0
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES						
	823-1-2-3-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	1500	1500	1000	500
823-1-3	ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES						
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ						
	823-1-3-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	10
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ						
	823-1-3-2-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	6	7	9
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS						
	823-1-3-3-R1	Nombre de "Dinam-piarahamonina" mis en conformité	NOMBRE	0	0	0	0
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR						
	823-1-3-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	10
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES						
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES						
	823-1-4-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	20	20	50	80
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION						
823-1-5-1	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ						
	823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6

11 - MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
062	Administration Et Coordination
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente
062-1-1-1-01	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-1-1-02	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-1-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-1-1-04	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-05	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-1-1-06	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
062-1-1-1-07	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-08	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-1-1-09	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-2-1-01	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-2-1-02	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD
062-1-2-1-03	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-05	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-2-1-06	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-2-1-07	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-2-1-08	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-2-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-2-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-2-1-11	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
617	Coopération internationale et développement économique
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant
617-1-1-1-01	<i>Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006	Administration et Coordination
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
	<i>006-1-1-1-01 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES</i>
	<i>006-1-1-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET</i>
	<i>006-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-04 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE</i>
	<i>006-1-1-1-05 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE</i>
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
	<i>006-1-2-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)</i>
	<i>006-1-2-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)</i>
	<i>006-1-2-1-03 ÉTABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-04 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>006-1-2-1-05 ÉTABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-06 ÉTABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-08 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)</i>
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
	<i>006-1-3-1-01 GÉRER LES EFFECTIFS</i>
	<i>006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
	<i>006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE</i>
	<i>006-1-3-1-05 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE
	<i>006-1-4-1-01 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE</i>
	<i>006-1-4-1-02 ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</i>
	<i>006-1-4-1-03 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX</i>
	<i>006-1-4-1-04 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION</i>
	<i>006-1-4-1-07 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES</i>
	<i>006-1-4-1-08 ÉVALUER L'EFFICACITÉ ET LA PERFORMANCE DES SERVICES</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
601-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
601-1-1-1-02	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
601-1-1-1-05	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)
601-1-1-1-06	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-07	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-08	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES
601-1-1-1-09	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-10	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-1-1-11	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
601-1-2-1-01	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
601-1-2-1-02	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
601-1-2-1-06	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA
601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
601-1-3-1-02	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
601-1-3-1-04	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
601-1-3-1-05	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
601-1-3-1-06	MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX
601-1-3-1-07	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
062	Administration Et Coordination					
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance					
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration					
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente					
062-1-1-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	50	50	75	100
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens					
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés					
062-1-2-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	50	50	75	100

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
617	Coopération internationale et développement économique					
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>					
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique					
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant					
617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	<i>Pourcentage</i>	50	50	75	100

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
006	Administration et Coordination					
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE					
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES					
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITES MATIERE DU MAE MIS A JOUR SYSTEMATIQUEMENT					
006-1-1-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS					
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ETABLI ET APPLIQUE					
006-1-2-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	90	90	95	95
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPETITIVE					
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE					
006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	200	200	200	200
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATEGIQUE					
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENTE					
006-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	80	80	90

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
601	Diplomatie et Coopération					
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR					
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES					
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
	601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	500	1000
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT					
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE					
	601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	90	90	100
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE					
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ					
	601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	NOMBRE	10	10	15

32 - MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail		
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES		
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF		
	824-1-1-1-01	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION	
	824-1-1-1-02	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES	
	824-1-1-1-03	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	
	824-1-1-1-04	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS	
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE		
	824-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE REVENU	
	824-1-1-2-02	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT	
	824-1-1-2-03	ORGANISER DES CONFÉRENCES	
	824-1-1-2-04	METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE FORMATION	
	824-1-1-2-05	CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS	
	824-1-1-2-06	ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	
	824-1-1-2-07	FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS	
	824-1-1-2-08	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION AU TRAVAIL	
	824-1-1-2-09	ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL	
	824-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES	
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL		
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS		
	824-1-2-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT LEUR DEPART	
	824-1-2-1-02	ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE PAYS DE DESTINATION	
	824-1-2-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MADAGASCAR	
	824-1-2-1-04	ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS À L'EXTERIEUR	
	824-1-2-1-05	CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT	
	824-1-2-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES		
	824-1-2-2-01	ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS	
	824-1-2-2-02	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL	
	824-1-2-2-03	RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ÉTRANGER	
	824-1-2-2-04	ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS	
	824-1-2-2-05	ETUDIER, TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL	
	824-1-2-2-06	RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS	
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS		
	824-1-2-3-01	ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL, AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX	
	824-1-2-3-02	RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS	
	824-1-2-3-03	CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES	
	824-1-2-3-04	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES	
	824-1-2-3-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS	
	824-1-2-3-06	CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL	
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019		
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015		
	824-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD	
	824-1-3-1-02	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS

- 824-1-3-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 0
- 824-1-3-1-04 ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET DEMANDEURS
- 824-1-3-1-05 ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0
- 824-1-3-1-06 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
- 824-1-3-1-07 DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES
- 824-1-3-1-08 VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL		
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL		
	826-1-1-1-01	CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS	
	826-1-1-1-02	HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS	
	826-1-1-1-03	REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-04	ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE	
	826-1-1-1-05	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-06	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-07	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-08	RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE	
	826-1-1-1-09	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-10	METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-11	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES	
	826-1-1-1-12	ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT	
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS		
	826-1-2-1-01	ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES	
	826-1-2-1-03	PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT	
	826-1-2-1-04	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-05	PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)	
	826-1-2-1-06	PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT	
	826-1-2-1-07	PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)	
	826-1-2-1-08	SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES POUR RATIFICATION (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)	
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES		
	826-1-3-1-01	MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION	
	826-1-3-1-02	CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS	
	826-1-3-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ	
	826-1-3-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA	
	826-1-3-1-05	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL	
	826-1-3-1-06	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR	
	826-1-3-1-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA	
	826-1-3-1-08	HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX	
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS		
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI		
	826-1-4-1-01	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-02	FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE	
	826-1-4-1-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-04	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO	
	826-1-4-1-05	VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL	
826-1-4-2	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE		

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

- 826-1-4-2-01 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL
- 826-1-4-2-02 DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS
- 826-1-4-2-03 MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
- 826-1-4-2-04 ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST
- 826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION
- 826-1-4-2-06 MEDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS PAR DES ÉMISSIONS RADIO
- 826-1-4-2-07 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE ANNÉE

826-1-5 **INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS**

826-1-5-1 **ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES**

- 826-1-5-1-01 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES
- 826-1-5-1-02 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS
- 826-1-5-1-03 COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX
- 826-1-5-1-04 FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ
- 826-1-5-1-05 RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES
- 826-1-5-1-06 RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS
- 826-1-5-1-07 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR
- 826-1-5-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
- 826-1-5-1-09 DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-1-1-01	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE</i>
015-1-1-1-02	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL</i>
015-1-1-1-03	<i>COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE</i>
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-1-2-01	<i>MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS</i>
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-2-1-01	<i>GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-1-02	<i>DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE</i>
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-2-2-01	<i>DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS</i>
015-1-2-2-02	<i>ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS
015-1-2-3-01	<i>MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS</i>
015-1-2-3-02	<i>MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES</i>
015-1-2-3-03	<i>CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES</i>
015-1-2-3-04	<i>VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR</i>
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-2-4-01	<i>ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-2-5-01	<i>METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE</i>
015-1-2-5-02	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
320	FONCTION PUBLIQUE		
128	Réforme de l'Administration		
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ		
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE		
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS		
	128-1-1-1-01	REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS	
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS		
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA		
	128-1-2-1-01	COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME	
	128-1-2-1-02	INTRODUIRE LES PROJETS DE REFORME DU MFPRATLS	
	128-1-2-1-03	ETABLIR DES TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATION INFORMATISÉ DES PROJETS DE REFORMES	
	128-1-2-1-04	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE		
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES		
	128-1-3-1-01	FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES	
	128-1-3-1-02	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
	128-1-3-1-03	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS	
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC		
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES		
	128-1-4-1-01	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS	
	128-1-4-1-02	ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS	
	128-1-4-1-03	RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES	
	128-1-4-1-04	FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE	
	128-1-4-1-05	ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS	
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC		
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT		
	128-1-5-1-02	ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFÉRENTIEL EMPLOI	
	128-1-5-1-04	SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES	
	128-1-5-1-05	ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENTS DE L'ETAT	
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ		
	128-1-6-1-01	EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-02	AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION	
	128-1-6-1-03	CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-04	Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique	
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT		
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINÉ		
	128-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY	
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT		
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS		
	128-1-8-1-01	PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION, SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS	
	128-1-8-1-02	CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E	
	128-1-8-1-03	TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ	
	128-1-8-1-04	RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL , RÉGIONAL ET PPP)	
	128-1-8-1-05	CONCEVOIR , TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public		
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.		
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE		
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-1-1-1-01	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL	
	131-1-1-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP	
	131-1-1-1-05	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-06	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX	
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE		
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE		
	131-1-2-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE	
	131-1-2-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-2-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ÉTAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE	
	131-1-2-1-04	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE	
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT		
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT MODERNISÉS		
	131-1-3-1-01	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-3-1-02	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I	
	131-1-3-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET RÉGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-3-1-04	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL	
	131-1-3-1-05	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT		
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ÉTAT RENFORCÉES		
	131-1-4-1-02	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION	
	131-1-4-1-03	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION	
	131-1-4-1-04	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	
	131-1-4-1-06	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX	
	131-1-4-1-08	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION	
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ÉTAT ASSAINIS		
	131-1-4-2-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
	131-1-4-2-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
	131-1-4-2-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs	
	131-1-4-2-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs	
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES		
	131-1-4-3-1	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS	
	131-1-4-3-2	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
	131-1-4-3-3	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	131-1-4-3-4	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
330	EMPLOI
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET
607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TOUT LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
607-1-1-1-02	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPLOI
607-1-1-1-03	METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI
607-1-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, AU PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE
607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ETAT , LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,...)
607-1-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
607-1-1-1-07	POUR SUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS
607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP
607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE
607-1-2-1	MAIN D'OEUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
607-1-2-1-01	APPUYER LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE REQUIS EN FONCTION DES DEMANDES DE MAIN D'OEUVRE EXTÉRIEURE
607-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE
607-1-2-1-03	APPUYER L'ÉDIFICE DE COMPÉTENCES LOCALES AUX OPPORTUNITÉS INTERNATIONALES
607-1-2-1-04	ASSAINIR LA SITUATION DES AGENCES PRIVÉES INFORMELLES
607-1-2-1-05	PARTICIPER AU PROCESSUS DE RATIFICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES DE TRAVAIL (C189, C143, C181)
607-1-2-1-06	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION ET/OU MISE À JOUR DES TEXTES EN VIGUEUR PAR RAPPORT AUX NORMES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS
607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES
607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)
607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE
607-1-3-1-04	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS
607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE
607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME
607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE DE PARTENARIAT
607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES
607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRAVAIL
607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)
607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROCHE HIMO STRUCTURÉE
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS
607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)
607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSIANANA, DIANA
607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS
607-1-3-3-04	ÉTENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES
607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, AFIN D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES
607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX
607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX
607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAPS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1-3-3-09

METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPUI À L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-1-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	45	45	55	70
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-1-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	15	15	20	20
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL					
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS					
824-1-2-1-R1	Pourcentage des travailleurs déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés	%	20	20	30	40
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES					
824-1-2-2-R1	Nombre de Permis et Contrat de travail des travailleurs déplacés régularisés	<i>NOMBRE</i>	9200	9200	9300	9400
824-1-2-2-R2	Nombre de contrôles effectués	<i>NOMBRE</i>	15	15	18	20
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS					
824-1-2-3-R1	Nombre de publications annuelles effectuées	<i>NOMBRE</i>	4	4	6	8
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-1-3-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	95	95	100	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL						
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL						
	826-1-1-1-R1	Nombre de structures redynamisées et mises en place	NOMBRE	10	10	12	-
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-2-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100	100
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	10
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-1-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25	25
826-1-4-2	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-2-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	-	-	-	-
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS						
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
	826-1-5-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100	100

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITE					
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-1-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-2-1-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	90	90	100
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-2-2-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3	3
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS					
015-1-2-3-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	100	100	100
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-2-4-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	75	75	85	90
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-2-5-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	75	75	75	80

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ						
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE						
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS						
	128-1-1-1-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	10000	10000	10000	10000
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS						
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA						
	128-1-2-1-R1	Taux de projets contribuant à la simplification des procédures et Zero papier	%	25	25	75	80
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE						
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES						
	128-1-3-1-R1	Ratio entre recrutement des agents non encadrés recrutés dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA	%	4	4	3	1
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC						
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES						
	128-1-4-1-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	40	40	30	30
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC						
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT						
	128-1-5-1-R1	Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat	NOMBRE	3	3	6	9
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE						
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ						
	128-1-6-1-R1	nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué	NOMBRE	2	2	2	2
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE						
	128-1-7-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	50	50	75	100
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT						
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS						
	128-1-8-1-R1	Nombre d'outils collaboratifs produits selon les 6 thèmes de la dématérialisation et interopérabilité	NOMBRE	10	10	12	15

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	<u>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</u>						
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE						
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-1-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	4	4	5	6
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE						
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE						
	131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	20	20	35	45
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT						
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	20	20	30	50
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
	131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	20	20	30	40
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS						
	131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	15	15	22	28
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES						
	131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	10	10	12	13

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
330	EMPLOI						
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent						
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF						
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC						
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET						
	607-1-1-1-R1	ACCORDS SIGNÉS	NOMBRE	5	5	6	8
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE						
607-1-2-1	MAIN D'OEUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES						
	607-1-2-1-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER	NOMBRE	100	100	150	200
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO						
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS						
	607-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4200	4200	5300	6600
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS						
	607-1-3-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	850	850	1500	2000
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS						
	607-1-3-3-R1	NOMBRE DES JEUNES DÉSCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT	NOMBRE	150	150	175	200

**37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
821	Coordination des relations avec les Institutions
821-1	CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ÉTAT DE DROIT
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.
821-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)
821-1-1-1-02	ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.
821-1-1-1-03	RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...)
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ÉTAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;
821-1-2-1-01	RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ;
821-1-2-1-02	CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÉGLEMENTS
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES
821-1-3-1-01	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne		
822-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.		
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT		
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX		
	822-1-1-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS.</i>	
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS		
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE		
	822-1-2-1-01	<i>COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE;</i>	
	822-1-2-1-02	<i>FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE.</i>	
	822-1-2-1-03	<i>MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU</i>	
	822-1-2-1-04	<i>PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE</i>	
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;		
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE		
	822-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES</i>	
	822-1-3-1-02	<i>FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</i>	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne
822-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
822-2-1-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
822-2-1-1-02	DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE
822-2-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
822-2-1-1-04	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
822-2-1-1-05	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE
822-2-1-1-06	APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
030-1-1-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-1-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
030-1-2-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
030-1-3-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-3-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-3-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
030-1-4-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-4-1-02	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-4-1-03	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-4-1-04	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.	
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT	
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	
212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-03	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE	
212-1-1-1-04	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS	
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS	
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS	
212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM	
212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA	
212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-1-06	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM	
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF	
212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-2-02	RÉGULER LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION	
212-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS	
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)	
212-1-2-3-01	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION	
212-1-2-3-02	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION	
212-1-2-3-03	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)	
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)	
212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-3-1-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS	
212-1-3-2-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)	
212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET	
212-1-3-3-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA	
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS	
212-1-3-4-01	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT	
212-1-3-4-02	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

370 COMMUNICATION

212 Média

212-1-3-5	212-1-3-4-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »
		LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT
	212-1-3-5-01	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET
	212-1-3-5-02	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)
	212-1-3-5-03	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES
	212-1-3-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES
	212-1-3-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES
	212-1-3-5-06	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
370	COMMUNICATION
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE
213-1-1-1-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES
213-1-1-1-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS
213-1-1-1-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-1-1-04	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE
213-1-1-1-05	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT
213-1-1-2-01	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-1-2-02	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
213-1-1-2-03	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION
213-1-1-2-04	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR
213-1-1-2-05	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC
213-1-2-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE
213-1-2-1-02	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL
213-1-2-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
821	Coordination des relations avec les Institutions					
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>					
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT					
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.					
821-1-1-1-R1	NOMBRE DES ORGANES DE CONTRÔLE RÉORGANISÉS	<i>NOMBRE</i>	10	10	10	15
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE					
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;					
821-1-2-1-R1	DÉGRÉ DE SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES	<i>POURCENTAGE</i>	60	60	60	70
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÉGLEMENTS					
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES					
821-1-3-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	3	3	5	20

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne					
822-1	<u>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.</u>					
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT					
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX					
822-1-1-1-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS DEPARTENARIAT/PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE	<i>NOMBRE</i>	0	4	6	6
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS					
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE					
822-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENTE MISE EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	0	3	5	20
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;					
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE					
822-1-3-1-R1	NOMBRE DES ONG OU ASSOCIATION APPUYEES	<i>NOMBRE</i>	0	3	5	5

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne					
822-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>					
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
822-2-1-1-R1	TAUX DE RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT	PORCENTAGE	0	60	70	100

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
030	Administration et Coordination					
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION					
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
030-1-1-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	NOMBRE	0	20	30	40
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
030-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	12	12	15	20
030-1-2-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	95	95	95
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI					
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
030-1-3-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	0	10	11	12
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.					
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
030-1-4-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	98	98	98	98

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.					
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT					
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.					
212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	20	20	30	40
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS					
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
212-1-2-1-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	60	60	70	80
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF					
212-1-2-2-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	80	80	85	85
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)					
212-1-2-3-R1	TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	50	50	60	70
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)					
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)					
212-1-3-1-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	50	50	60	70
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS					
212-1-3-2-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	50	50	55	65
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)					
212-1-3-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	2	2	5	10
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS					
212-1-3-4-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	100	100	200	250
212-1-3-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT					
212-1-3-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	10	10	15	25

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision					
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES					
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.					
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE					
213-1-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	119	119	200	250
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT					
213-1-1-2-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	100	100	150	200
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES					
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC					
213-1-2-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	82	82	90	95

41 - MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE
CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
061	Administration et Coordination		
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage		
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage		
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée		
	061-1-1-1-1	<i>Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies</i>	
	061-1-1-1-2	<i>Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux</i>	
	061-1-1-1-3	<i>Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage</i>	
	061-1-1-1-4	<i>INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP</i>	
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP		
061-1-2-2	Performance améliorée		
	061-1-2-2-01	<i>Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale</i>	
	061-1-2-2-02	<i>Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines</i>	
	061-1-2-2-03	<i>Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère</i>	
	061-1-2-2-04	<i>Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère</i>	
	061-1-2-2-05	<i>Contrôler et faire un audit interne</i>	
	061-1-2-2-06	<i>Contribuer à la gestion durable de l'environnement</i>	
	061-1-2-2-07	<i>Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère</i>	
	061-1-2-2-08	<i>Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication</i>	
	061-1-2-2-09	<i>Appuyer les services déconcentrés</i>	
	061-1-2-2-A	<i>Assurer et gérer les passations de marché public</i>	
	061-1-2-2-B	<i>Appuyer et suivre les organismes rattachés</i>	
	061-1-2-2-C	<i>INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</i>	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE	
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE	
411	Agriculture	
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international	
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs	
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées	
411-1-1-1-1	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole	
411-1-1-1-2	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles	
411-1-1-1-3	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées	
411-1-1-1-4	Mettre à la disposition des producteurs des engrais	
411-1-1-1-5	Appuyer le développement des chaines de valeur	
411-1-1-1-6	Appuyer et structurer la filière rizicole	
411-1-1-1-7	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles	
411-1-1-1-8	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire	
411-1-1-1-9	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières	
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)	
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES	
411-1-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)	
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD	
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES	
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS	
411-1-1-1-G	PROJET SATREPS	
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)	
411-1-1-1-I	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC	
411-1-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA	
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)	
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIEENNE	
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD	
411-1-1-1-O	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD	
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)	
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)	
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE	
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE	
411-1-1-1-T	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE	
411-1-1-1-U	APPUI A L'AUGMENTATION DE IA PRODUCTIVITE RIZICOLE	
411-1-1-1-V	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES	
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés	
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue	
411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles	
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE	
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles	
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production	
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales	
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE	
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES	
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY	
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST	
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)	
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA	
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)	
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR	
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)	
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA	
411-1-2-1-7H	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE	
411-1-2-1-7I	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-1-2-1-7J POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
411-1-2-1-7K APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-1-2-1-7L AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-2-1-7M APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-2-1-7O APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES
411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN
411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE

411-1-2-2 Services d'appui aux producteurs améliorés

411-1-2-2-1 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-2-2-2 Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-2-2-3 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-2-2-4 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-2-2-5 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

412 Elevage

412-1 Développer l'Elevage orienté vers le marché

412-1-1 Accroître la productivité et la production animale

412-1-1-1 Filières d'élevage promues

- 412-1-1-1-1 Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...)
- 412-1-1-1-2 Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)
- 412-1-1-1-3 Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
- 412-1-1-1-4 Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
- 412-1-1-1-5 Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
- 412-1-1-1-6 Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
- 412-1-1-1-7 Appuyer les organisations des éleveurs familiaux
- 412-1-1-1-8 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE
- 412-1-1-1-9 SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX
- 412-1-1-1-A PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)
- 412-1-1-1-B PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR
- 412-1-1-1-C AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE

412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation

412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées

- 412-1-2-1-1 Mettre aux normes des services vétérinaires
- 412-1-2-1-2 Lutter contre la maladie des abeilles
- 412-1-2-1-3 Rehabilitier / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
- 412-1-2-1-4 Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel
- 412-1-2-1-5 Assurer la couverture sanitaire animale
- 412-1-2-1-6 Lutter contre la rage canine
- 412-1-2-1-7 Renforcer les capacités diagnostic des laboratoires
- 412-1-2-1-8 Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
- 412-1-2-1-9 REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
- 412-1-2-1-A MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
- 412-1-2-1-B Renforcement des capacités des laboratoires vétérinaires et appui au bien être animal

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
061	Administration et Coordination						
061-1	<u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>						
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage						
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée						
	061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	55	55	60	65
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP						
061-1-2-2	Performance améliorée						
	061-1-2-2-R1	Nombre d'agents formés	NOMBRE	294	325	350	350

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international					
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs					
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées					
411-1-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	55000	55000	60000	60000
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés					
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue					
411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	37000	37000	20000	20000
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés					
411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	17635	17635	34918	48856

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
412	Elevage					
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché					
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale					
412-1-1-1	Filières d'élevage promues					
412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	90	95
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation					
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées					
412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	4	4	4	5

43 - MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
ET DE LA PÊCHE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE
033-1-1-1-1	<i>DOTER LES AGENTS DU MRHP DE MOYENS MATERIELS, INFRASTRUCTURES ET FORMATIONS</i>
033-1-1-1-2	<i>GERER LES MOYENS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU MRHP</i>
033-1-1-1-3	<i>EFFECTUER LA PROCEDURE DE LA PASSATION DE MARCHE</i>
033-1-1-1-4	<i>ELABORER LE BUDGET-PROGRAMME, OPERATIONNALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLAN DE REGULATION EN FONCTION DE LA REGULATION BUDGETAIRE</i>
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE
033-1-1-2-1	<i>TRAITER LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADRES ET ECD)</i>
033-1-1-2-2	<i>CONSULTER ET SOIGNER LES AGENTS DU MRHP ET LEURS FAMILLES</i>
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable
033-1-2-1	GOVERNANCE RENFORCEE
033-1-2-1-1	<i>CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE GENERALE DU MINISTERE</i>
033-1-2-1-2	<i>ORIENTER, ANIMER ET CONTROLER TOUTES LES ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS</i>
033-1-2-1-3	<i>GARANTIR LES BASES DE DONNEES STATISTIQUES</i>
033-1-2-1-4	<i>RENFORCER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE REGIONALE (DRRHP/CirRRHP)</i>
033-1-2-1-5	<i>METTRE EN PLACE UN MECANISME DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS</i>
033-1-2-1-6	<i>PUBLIER LES INFORMATIONS AFFERENTES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</i>
033-1-2-1-7	<i>DEVELOPPER ET COORDONNER LES ACCORDS DE PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX, INTERNATIONAUX ET AVEC LES ONG OEUVRANT DANS LE SECTEUR</i>
033-1-2-1-8	<i>ELABORER DES REFERENTIELS DE FORMATION</i>
033-1-2-1-9	<i>DEVELOPPER LES RECHERCHES APPLIQUEES AUX BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DE PECHE NON DESTRUCTIVE) ET DU MARCHE (Y COMPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)</i>
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES
033-1-2-2-03	<i>ELABORER, METTRE A JOUR ET PUBLIER LES DECRETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA LOI 053/15 DU 02/12/15</i>
033-1-2-2-04	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES TEXTES EN VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y AFFERENTES</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
408-1-1-2-1	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-2-2	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION (MARGE LOCAL ET EXPORTATION)
408-1-1-2-3	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES
408-1-1-3-1	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-2	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES
408-1-1-3-3	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION...)
408-1-1-3-4	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-5	FORMALISER LES PECHEURS
408-1-1-3-6	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE
408-1-1-3-7	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI, BERGES,...)
408-1-1-3-8	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)
408-1-1-3-9	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,...)
408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,...)
408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE, ETANG-BARRAGE, ENCLOS, ETANG,...)
408-1-1-3-C	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE D'AQUACULTURE
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS
408-1-1-4-1	RENFORCER LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PECHE, DE L'AQUACULTURE ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-1-4-2	CERTIFIER LA QUALITE DES PRODUITS HALIEUTIQUES DESTINES A L'EXPORTATION
408-1-1-4-3	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'UDPA
408-1-1-4-4	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'AMPA
408-1-1-4-5	EVALUER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-1-4-6	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
408-1-1-4-7	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE
408-1-1-4-8	GARANTIR LES RESSOURCES LANGOUSTIERES
408-1-1-4-9	COORDONNER LA PECHE THONIERE
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE
408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-2-1-02	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)
408-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE
408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION, PRÊT...)
408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHEURS
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES
408-1-4-1-1	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES
408-1-4-1-2	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE
408-1-4-1-3	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)
408-1-4-1-4	ELABORER LES PLANS D'AMENAGEMENT ET LES PLANS DE GESTION DES PECHERIES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
470	MER
059	Administration et Coordination
059-1	Gérer les ressources du SEMer
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coordonnées
059-1-1-1-1	<i>Assurer la gestion des affaires financières du SEMer</i>
059-1-1-1-2	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré
059-1-1-2-01	<i>Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles</i>
059-1-1-2-02	<i>Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer</i>
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées
059-1-2-1-01	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>
059-1-2-1-02	<i>Renforcer les capacités des agents de SEMer</i>
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées
059-1-3-1-01	<i>Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
470	MER
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée
410-1-1-1-01	<i>Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité.</i>
410-1-1-1-02	<i>Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie bleue</i>
410-1-1-1-03	<i>Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines</i>
410-1-1-1-04	<i>Préserver la qualité de la mer</i>
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement
410-1-2-1-01	<i>Manager les activités dans l'espace maritime</i>
410-1-2-1-02	<i>Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données</i>
410-1-3	Manager les activités du SEMer
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés
410-1-3-1-01	<i>Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation</i>

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE						
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère						
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE						
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	100
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE						
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	700	700	750	800
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable						
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	1
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES						
	033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	0	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques						
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE						
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR						
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES						
	408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22	22
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES						
	408-1-1-3-R1	Taux de production augmenté	%	0.04	0.04	0.05	0.06
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS						
	-R1	-	-	-	-	-	-
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION						
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE						
	408-1-2-1-R1	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	0	0	1	1
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES						
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE						
	408-1-3-1-R1	Manuel sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation face au changement climatique élaboré	NOMBRE	2	2	2	0
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES						
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES						
	408-1-4-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	2	2

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE				
470	MER				
059	Administration et Coordination				
059-1	Gérer les ressources du SEMer				
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer				
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées				
059-1-1-1-R1	Taux de réalisation annuelle	Pourcentage	100%	100%	100%
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré				
059-1-1-2-R1	Acquisition et entretien des matériels	POURCENTAGE	100%	100%	100%
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer				
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées				
059-1-2-1-R1	Taux de réalisation annuelle.	Pourcentage	100%	100%	100%
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet				
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées				
059-1-3-1-R1	Missions effectuées et dossiers traités	Pourcentage	100%	100%	100%

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE						
470	MER						
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources						
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>						
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources						
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée						
	410-1-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	100	100	100	100
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources						
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement						
	410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	100	100	100	100
410-1-3	Manager les activités du SEMer						
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés						
	410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi-évaluation opérationnelles	%	100	100	100	100

51 - MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
203-1-1-1-02	PAGOSE
203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-1-1-08	PIC II
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,)
203-1-2-1-03	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-2-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS
204-1-2	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-2-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
<i>204-1-2-1-01</i>	<i>AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR</i>
<i>204-1-2-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE</i>
<i>204-1-2-1-03</i>	<i>PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE</i>
<i>204-1-2-1-04</i>	<i>CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP</i>
<i>204-1-2-1-05</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES</i>
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-3-2	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
<i>204-1-3-2-03</i>	<i>INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCABURANTS</i>
<i>204-1-3-2-04</i>	<i>VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
204-1-1-1-01	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1-02	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
204-1-1-1-03	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
204-1-1-1-04	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
204-1-1-1-05	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
204-1-3-1-01	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-3-1-02	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
204-1-3-1-03	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCABURANTS
204-1-3-1-04	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-3-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-3-2-02	OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
204-1-4-1-01	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)
204-1-4-1-02	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-4-1-03	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCABURANTS
204-1-4-1-04	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO
204-1-4-1-05	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCABURANTS
204-1-4-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales					
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE					
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE					
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT					
203-1-1-1-R1	Economie de bois	M3	1500	1500	2000	2500
203-1-1-1-R2	Taux d'accès en électricité	%	17	17	18	19
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-1-1-2-R1	Taux d'accès en électricité	%	17	17	18	19
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES					
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES					
203-1-2-1-R1	Biogaz	%	1	1	2	3
203-1-2-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	1	2	3
203-1-2-1-R3	Déchets agricoles transformés	%	1.5	1.5	3	4.5
203-1-2-1-R4	Ethanol	%	2	2	4	6
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE					
203-1-2-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	6	6	7	8

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES				
510	ENERGIE				
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants				
204-1	<u>DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS</u>				
204-1-2	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES				
204-1-2-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES				
	-R1	-	-	-	-
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS				
204-1-3-2	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX				
	-R1	-	-	-	-

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
540	HYDROCARBURES						
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants						
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS						
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
	204-1-1-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	35	35	40	45
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX						
	204-1-3-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	80	80	75	70
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE						
	204-1-3-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	8	8	12	10
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT						
	204-1-4-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	7000	7000	10000	15000

52 - MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'HYGIÈNE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
032	Administration Et Coordination
032-1	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE
032-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE
032-1-1-1	RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES
032-1-1-1-01	APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET
032-1-1-1-02	ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS
032-1-1-1-03	ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS
032-1-1-1-04	PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À MADAGASCAR
032-1-1-1-05	GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL
032-1-1-1-06	PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-1-1-07	OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE
032-1-1-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
032-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE
032-1-2-1	Performance des personnels augmentée
032-1-2-1-01	CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-2-1-02	RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE
032-1-2-1-03	ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-04	ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-05	ENTREtenir RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-06	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT....)
032-1-2-1-07	COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-08	GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE
032-1-2-1-09	MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES
205-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-1-1-02	SECTEUR EAU ÉM FED
205-1-1-1-03	EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA)
205-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, HYGIENE
205-1-1-1-05	PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES
205-1-1-1-06	RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUIES
205-1-2-1-01	ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE
205-1-2-1-02	PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEAR)
205-1-2-1-03	PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO
205-1-2-1-04	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-05	DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)
205-1-2-1-06	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-07	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD
205-1-2-1-08	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-09	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES
205-1-2-1-10	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS
205-1-3-1-01	PROMOTION DE L'HYGIENE

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE					
520 EAU ET ASSAINISSEMENT					
032 Administration Et Coordination					
032-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE					
032-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE					
032-1-1-1 RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES					
032-1-1-1-R1 Taux d'execution budgetaire	%	10	10	100	100
032-1-1-1-R2 Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	10	10	20	30
032-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE					
032-1-2-1 Performance des personnels augmentée					
032-1-2-1-R1 Délai de traitement de dossiers	JOUR	2	2	1	1

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement						
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE						
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT						
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES						
	205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	40	40	30	30
	205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	1	1	1	1
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITES						
	205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	444	444	434	434
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH						
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS						
	205-1-3-1-R1	Village SDAL	NOMBRE	1113	1113	1280	1308

61 - MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES INFRASTRUCTURES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année
020-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU MINISTERE CONFORMEMENT A UN CADRE LOGIQUE NORMALISE DES PROJETS.
020-1-1-1-02	ASSURER L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA GESTION DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-1-03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION _NOUVEAU_
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets
020-1-1-2-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
020-1-1-2-02	PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS _NOUVEAU_
020-1-1-2-03	ASSURER LA COUVERTURE DE FINANCEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES
020-1-1-2-04	VEILLER A UNE ARTICULATION SATISFAISANTE ENTRE LA PROGRAMMATION, L'ORDONNANCEMENT PHYSIQUE ET LA DISPONIBILITE DU FINANCEMENT
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP
020-1-1-3-01	VEILLER A LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE
020-1-1-3-02	ASSURER LE RESPECT DES NORMES TECHNIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ROUTIERS
020-1-1-3-03	PROCEDER A L'ETUDE ET A L'ELABORATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES ET DES CONVENTIONS TOUCHANT LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-3-04	VEILLER A LA REGULARITE DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES
020-1-1-3-06	ASSURER LA GESTION DES AFFAIRES GENERALES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi
020-1-2-1-01	ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFECTES
020-1-2-1-02	ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS
020-1-2-1-03	INSPECTION ET AUDIT
020-1-2-1-04	FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE CENTRAL ET DES UNITES DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES	
610	TRAVAUX PUBLICS	
206	Développement des infrastructures routières	
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION	
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS	
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES	
	206-1-1-1-01	DEPENSES D'URGENCE : VOLET TRAVAUX PUBLICS
	206-1-1-1-02	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS _NOUVEAU_
	206-1-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
	206-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES ROUTES _NOUVEAU_
	206-1-1-1-05	FRANCHISEMENT SUR LA COTE NORD EST ET PISTES RURALES CONNEXES-STE MARIE
	206-1-1-1-06	RÉHABILITATION DE LA RNT.VANGAINDRANO-MIDONGY-BEFOTAKA _NOUVEAU_
	206-1-1-1-07	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
	206-1-1-1-08	PROJET ROUTIER DANS LE FARITANY DE TOLIARY: ETUDES RN ET TRAVAUX RN /
	206-1-1-1-09	AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE TEMPORAIRE N°A (RNT A) ET LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°(RNS) ET DES PISTES CONNEXES EN APPROCHE HIMO (HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-10	CONSTRUCTION RN _PHASE N_
	206-1-1-1-11	ENTRETIEN PERIODIQUE DES RN
	206-1-1-1-12	RÉHABILITATION DE LA RN.B ANDRANOFASIKA - AMBATO BOENI _NOUVEAU_
	206-1-1-1-13	RÉHABILITATION DE LA RNCROISEMENT RNBEALALANA _NOUVEAU_
	206-1-1-1-14	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RNENTRE TOLIARA ET BEFANDRIANA _NOUVEAU_
	206-1-1-1-15	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES _NOUVEAU_
	206-1-1-1-16	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-1-1-17	RÉHABILITATION DE LA RN.AMBAIBOHO - BRIEVILLE (KM) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-18	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE N_
	206-1-1-1-19	TRAVAUX POST-CYCLONIQUE (ANTANANARIVO ET RN) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-20	CONSTRUCTION BY-PASS
	206-1-1-1-21	PROJET DE REHABILITATION DE L'AXE DE LA DE LA RNANTSIRABE – MIANDRIVAZO (0KM) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-22	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
	206-1-1-1-23	RÉHABILITATION DE LA RNS.HELLVILLE - AÉROPORT FASCÈNE (,KM) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-24	RÉHABILITATION DE LA RN.TOAMASINA - SOANIERANAIVONGO (KM) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-25	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE RNS ENTRE FARATSIHO (BK +) ET SAMBAINA (BK+) _NOUVEAU_
	206-1-1-1-26	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
	206-1-1-1-27	PROJET ROUTIER ÈME FED _NOUVEAU_
	206-1-1-1-28	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA RNENTRE BEFANDRIANA ET MANJA _NOUVEAU_
	206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
	206-1-1-2-01	ROUTES DE DESENCLAVEMENT _PHASE N_
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales	
	206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
	-	-

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
610	TRAVAUX PUBLICS
218	Gestion du patrimoine routier
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES
218-1-1-1	EFFICIENCE DE LA GESTION DES PROJETS
	<i>218-1-1-1-01 CHANTIER ECOLE</i>
	<i>218-1-1-1-02 PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER (CONTRÔLE DE SURCHARGES, VOL, ...)</i>
	<i>218-1-1-1-03 ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE</i>
	<i>218-1-1-1-04 INNOVATIONS TECHNIQUES ET MATERIAUX (BETON...)</i>
	<i>218-1-1-1-05 CONNAISSANCE DU RESEAU (RELEVÉ, COMPTAGE...)</i>
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12
	<i>218-1-2-1-01 ENTRETIEN COURANT DES BACS</i>
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE
	<i>218-1-3-1-01 ENTRETIEN COURANT DU RESEAU ROUTIER NATIONAL ET DES ROUTES RURALES</i>
	<i>218-1-3-1-02 ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART</i>
	<i>218-1-3-1-03 GESTION ET ENTRETIEN DES ROUTES _NOUVEAU_</i>
	<i>218-1-3-1-06 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) _NOUVEAU_</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
058	Administration et Coordination
058-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée
058-1-1-1-01	HARMONISER, COORDONNER ET PILOTER LA REALISATION DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVES INITIÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
058-1-1-1-02	ELABORER DES ETUDES ECONOMIQUES ET DES PROSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
058-1-1-1-03	REALISER DES OPERATIONS DES GRANDES INFRASTRUCTURES SOUS L'EGIDE DU MINISTERE
058-1-1-1-04	METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS ET DES PROMESSES PRESIDENTIELS
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
058-1-1-2-01	EXECUTION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
058-1-1-2-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
058-1-1-2-03	ASSURER LES SUBVENTIONS DES COMMUNES ET DES REGIONS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
215	Développement des infrastructures
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés
215-1-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAO TRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE
215-1-1-1-02	AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER
215-1-1-1-03	EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI)
215-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO
215-1-1-1-06	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA
215-1-1-1-07	CONSTRUCTION GARE ROUTIERE COTE BY-PASS
215-1-1-1-08	GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA
215-1-1-1-09	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY
215-1-1-1-10	ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée
215-1-2-1-01	REHABILITATION DES VOIES URBAINES
215-1-2-1-02	EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III)
215-1-2-1-03	REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT
215-1-2-1-04	PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES
215-1-2-1-05	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES					
610	TRAVAUX PUBLICS					
020	Administration et Coordination					
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE					
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année					
020-1-1-1-R1	Les investissements sont priorisés	%	65	65	70	70
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets					
020-1-1-2-R1	Information maîtrisée	%	75	75	80	95
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP					
020-1-1-3-R1	Capacité renforcée	%	75	75	80	95
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS					
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi					
020-1-2-1-R1	Documents établis	NOMBRE	3	3	4	7

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
610	TRAVAUX PUBLICS						
206	Développement des infrastructures routières						
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION						
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS						
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES						
	206-1-1-1-R1	Routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	4500	4500	4750	5000
	206-1-1-1-R2	Ouvrages d'art entretenus	UNITÉ	20	20	25	25
206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES						
	206-1-1-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	95	95	95	95
	206-1-1-2-R2	Zones désenclavées	%	45	45	45	50
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées						
	206-1-2-1-R1	Projet avec étude d'impact environnemental réalisé	NOMBRE	15	15	20	20

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
610	TRAVAUX PUBLICS						
218	Gestion du patrimoine routier						
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER						
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES						
218-1-1-1	EFFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS						
	218-1-1-1-R1	Gestion des projets routiers améliorée	%	0	75	90	90
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS						
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12						
	218-1-2-1-R1	Bacs entretenus	UNITÉ	3	3	4	5
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE						
	218-1-3-1-R1	Routes entretenues	KM	10000	10000	11000	12000
	218-1-3-1-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	15	15	17	25

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
058	Administration et Coordination					
058-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>					
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée					
058-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés dans la direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	1	1	2	2
058-1-1-1-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	17	17	19	19
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
058-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	TAUX	0	90	90	90

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
215	Développement des infrastructures						
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE						
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux						
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés						
	215-1-1-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	Nombre	150000	150000	160000	180000
	215-1-1-1-R2	Pourcentage d'apurement progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles	%	80	80	90	100
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes						
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée						
	215-1-2-1-R1	Nombre de projets mis en œuvre suivant le document de planification et les dispositifs réglementaires préétablis	Nombre	1	1	1	1

62 - MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES SERVICES FONCIERS

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-1-03	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-2-02	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-2-03	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
018-1-1-2-04	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-2-05	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-1-1-3-01	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-3-02	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-3-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-3-04	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3-05	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS		
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE		
409	Domaine et sécurisation foncière		
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national		
409-1-1	Moderniser l'administration foncière		
409-1-1-1	Service foncier modernisé		
	409-1-1-1-01	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE	
	409-1-1-1-02	REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009	
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national		
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée		
	409-1-2-1-01	PROGRAMME FONCIER NATIONAL	
	409-1-2-1-02	MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE	
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée		
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées		
	409-1-3-1-01	PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE	
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière		
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabiles élaborés et Inventaire de statuts de terre		
	409-1-4-1-01	PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE	
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière		
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé		
	409-1-5-1-01	ASA FONCIER	
	409-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration
021-1-1-1-01	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-02	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-2-02	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-2-03	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE
021-1-1-2-04	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré
021-1-1-3-01	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-3-02	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-3-03	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-3-04	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-3-05	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-3-06	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
207-1-1-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-1-1-02	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique
207-1-1-2-01	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-1-2-02	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-1-2-03	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-1-2-07	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
207-1-1-3-01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-1-3-02	GOVERNANCE URBAINE
207-1-1-3-03	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisées sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base
207-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)
207-1-2-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-2-1-03	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-2-1-04	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-2-1-05	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-2-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
207-1-2-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
207-1-2-2-01	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-2-2-02	GRAND SUD
207-1-2-2-03	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-2-2-04	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION)
207-1-2-2-05	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2-2-06	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-2-2-07	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>					
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier					
018-1-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	0	100	100	100
018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	0	10	16	20
018-1-1-1-R3	Nombre de textes compilés et édités	NOMBRE	0	1500	1500	1500
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	0	90	90	90
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée					
018-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	0	200	180	210
018-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités relatif au développement du foncier	NOMBRE	0	10	12	14
018-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants relatifs à la sécurisation foncière acquis	NOMBRE	0	2	5	6

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Moderniser l'administration foncière					
409-1-1-1	Service foncier modernisé					
409-1-1-1-R1	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	8	8	8	10
409-1-1-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	0	8	9	10
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	16000	16000	17000	18000
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de Communes appuyées à la sécurisation foncière massive	Nombre	100	100	120	150
409-1-3-1-R2	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	150	150	200	250
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	500	500	600	650
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-4-1-R1	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	680	680	700	800
409-1-4-1-R2	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	256250	256250	32031	40039
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière					
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
409-1-5-1-R1	Nombre de producteurs ASA sécurisés	Nombre	10000	10000	6250	0

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
021	Administration et Coordination						
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
	021-1-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	8	8	10	12
	021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	1000	1000	1000	1000
	021-1-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	8	8	8	10
	021-1-1-2-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis par la direction générale de l'administration	Nombre	27	27	30	33
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré						
	021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	50	50	65	70
	021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	7	7	10	15
	021-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis pour la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	35	35	40	45

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-1-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	33	33	44	55
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-1-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains dotés d'un environnement propice au développement socio-économique	Nombre	12	12	15	18
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-1-3-R1	Nombre d'entités bénéficiant les informations affinées sur le territoire	Nombre	15	15	15	18
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-2-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	8	8	12	15
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-2-2-R1	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	10	10	14	17

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
024	Administration et Coordination
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE
024-1-1-1-01	AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE
024-1-1-1-02	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)
024-1-1-1-03	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX
024-1-1-1-04	UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR
024-1-1-1-05	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
024-1-1-2-01	METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
024-1-2-1-01	VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES
024-1-2-1-02	APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL
024-1-2-1-03	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS
024-1-2-1-04	APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)
024-1-2-1-05	RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGEEES --
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGEEES REDUITES
505-1-1-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE</i>
505-1-1-1-02	<i>DEPISTER PRECOCEMENT ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS DE LEPRE</i>
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES
505-1-1-2-01	<i>PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME</i>
505-1-1-2-02	<i>PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE</i>
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES
505-1-2-1-01	<i>SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX FACTEURS DE RISQUES DES MNT</i>
505-1-2-1-02	<i>DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT</i>
505-1-2-1-03	<i>DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT MNT PRIORITAIRE DU PAYS</i>
505-1-2-2	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE
505-1-2-2-01	<i>DEPISTE PRENDRE EN CHARGE LES INCAPACITES</i>
505-1-2-2-02	<i>APPUI AU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MNT</i>
505-1-2-2-03	<i>METTRE EN OEUVRE UN MECANISME DE PRIS EN CHARGE DES ACCIDENT DE CIRCULATION, DE TROMATISME DE VICTIME DE VIOLENCE</i>
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES
505-1-3-1-01	<i>GERER LES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX CATASTROPHES</i>
505-1-3-1-02	<i>EQUIPE SANITAIRE MOBILE</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE
506-1-1-1-01	<i>MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/Ndf</i>
506-1-1-1-02	<i>EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE</i>
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES
506-1-1-2-01	<i>EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS</i>
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME
506-1-2-1-01	<i>REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MISE A JOUR</i>
506-1-2-1-02	<i>RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS</i>
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION
506-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE</i>
506-1-3-1-02	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE</i>
506-1-3-1-03	<i>APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)</i>
506-1-3-1-04	<i>METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS</i>
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ
506-1-3-2-01	<i>METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE</i>
506-1-3-2-02	<i>DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES</i>
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX
506-1-4-2-01	<i>RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE</i>
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
506-1-4-3-01	<i>METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (AGE)</i>
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE
506-1-4-4-01	<i>METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES</i>
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
506-1-5-1-01	<i>REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À</i>
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIANT DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF
506-1-5-2-01	<i>MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF</i>
506-1-5-2-02	<i>RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON</i>
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ
506-1-5-3-01	<i>METTRE EN PLACE DES CAJ</i>

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE
508-1-1-1-01	PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB
508-1-1-1-02	APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
508-1-1-1-03	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)
508-1-1-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS) À PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS
508-1-1-1-05	APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ
508-1-2-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)
508-1-2-1-02	RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)
508-1-2-1-03	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS
508-1-3-1-01	METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PNSC)
508-1-3-1-03	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES
508-1-3-1-04	APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES
508-1-3-1-05	METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-06	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ÉVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
024	Administration et Coordination					
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE					
024-1-1-1-R1	Nombre de structures de santé réhabilitée selon les normes/an	NOMBRE	10	10	10	10
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-1-2-R1	Pourcentage de CSB mises aux normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité	%	55	55	60	65
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-2-1-R1	Taux moyen de réalisations physiques du PTA dans toutes les structures de santé	%	50	50	55	60

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
505	Lutte contre les maladies					
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES					
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES --					
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGEES REDUITES					
505-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	82	82	84	85
505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	19	19	18	17
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES					
505-1-1-2-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH (PV VIH) SOUS ARV	%	90	90	90	90
505-1-1-2-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	84.5	84.5	85	85.5
505-1-1-2-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMIS LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES CSB	%	4.5	4.5	4	3.5
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP					
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES					
505-1-2-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	7.5	7.5	9	11
505-1-2-2	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE					
-R1	-	-	-	-	-	-
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE					
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES					
505-1-3-1-R1	PROPORTION DES VICTIMES PRIS EN CHARGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE POPULATION DU SECTEUR	%	0	70	75	80

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE					
506-1-1-1-R1	TAUX DES ENFANTS AYANT RECUS EN VITAMINE A	%	98	98	98	98
506-1-1-1-R2	TAUX DES ENFANTS 12 A 59 MOIS DEPARASITES	%	98	98	98	98
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-1-2-R1	TAUX DE GUERISON DES ENFANTS MALNUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS	%	0.75	0.75	0.75	0.75
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT					
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME					
506-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES CSB APPLIQUANT LA PCIME	%	25	25	30	35
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ					
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION					
506-1-3-1-R1	Taux de Consultation Périnatale 4	%	40	40	45	50
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ					
506-1-3-2-R1	Proportion de FS offrant le Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	%	47	47	57	67
506-1-3-2-R2	NOMBRE DES FS AYANT DES AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU	<i>NOMBRE</i>	1090	1090	1290	1490
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX					
506-1-4-2-R1	Proportion des Formations Sanitaires	%	81	81	85	90
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS					
506-1-4-3-R1	Nombre d'enfants non vaccinés	<i>NOMBRE</i>	16324	16324	8162	4081
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE					
506-1-4-4-R1	Taux de PFA non polio	%	8	8	8.5	9
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE					
506-1-5-1-R1	Proportion de Formations Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD)	%	65	65	67	70
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF					
506-1-5-2-R1	Nombre de nouveaux utilisateurs	%	657121	657121	670263	683668
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ					
506-1-5-3-R1	Proportion des Jeunes moins de 24 utilisant le Service PF	%	25	25	30	35

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2018

LFR 2018

2019

2020

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE						
710	SANTE						
508	Fourniture des soins de santé de qualité						
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ						
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS						
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE						
	508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	85	85	87.5	90
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ						
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ						
	508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	87	87	90	95
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB						
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS						
	508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	38.5	38.5	39.5	40.5

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028	Administration et Coordination
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE
028-1-1-1-01	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS
028-1-1-1-02	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-1-03	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES
028-1-1-1-04	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT
028-1-1-1-05	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ;
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ
028-1-1-2-01	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST
028-1-1-2-02	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES
028-1-1-3-01	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER
028-1-1-3-02	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER
028-1-2-1-01	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES
028-1-2-1-02	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ
028-1-2-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR
028-1-2-2-02	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
310	Enseignement Supérieur		
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL		
	310-1-1-1-01	<i>ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES</i>	
	310-1-1-1-02	<i>RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA</i>	
	310-1-1-1-03	<i>RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>	
	310-1-1-1-04	<i>ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL</i>	
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE		
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD		
	310-1-2-1-01	<i>ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD</i>	
	310-1-2-1-02	<i>ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ</i>	
	310-1-2-1-03	<i>ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES</i>	
	310-1-2-1-04	<i>HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT</i>	
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS		
	310-1-2-2-01	<i>DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE</i>	
	310-1-2-2-02	<i>ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS</i>	
	310-1-2-2-03	<i>PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS</i>	
	310-1-2-2-04	<i>FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS</i>	
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES		
	310-1-2-3-01	<i>PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE</i>	
	310-1-2-3-02	<i>ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE</i>	
	310-1-2-3-03	<i>ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)</i>	
	310-1-2-3-04	<i>PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES</i>	

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
	050-1-1-1-01	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)	
	050-1-1-1-02	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED)	
	050-1-1-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY	
	050-1-1-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE	
	050-1-1-1-06	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-07	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES	
	050-1-1-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT	
	050-1-1-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION	
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-

LFR 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311	Recherche Scientifique
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ
	<i>311-1-1-1-01 MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS</i>
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ
	-
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS
	<i>311-1-2-2-01 RECHERCHE ET REPEULEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA</i>

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
028	Administration et Coordination						
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	8	8	15	20
	028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ					
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	3	3	4	5
	028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES					
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	1
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
	028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER					
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	12	12	14	16
	028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ					
	028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	48
	028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL					
	028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	95	95	97	97

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020	
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-1-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLOME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	-	8	15	20
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	-	95	97	97
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-2-2-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	120	120	230	240
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-2-3-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	12	12	14	16

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020		
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050	Administration et Coordination						
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	95	97	97
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
-	-	-	-	-	-	-	-
	-R1	-	-	-	-	-	-

LFR 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2018	LFR 2018	2019	2020
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
311	Recherche Scientifique				
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE				
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)				
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ				
311-1-1-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	95	95	97
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION				
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ				
311-1-2-1-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	4	4	8
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS				
311-1-2-2-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	15	15	17